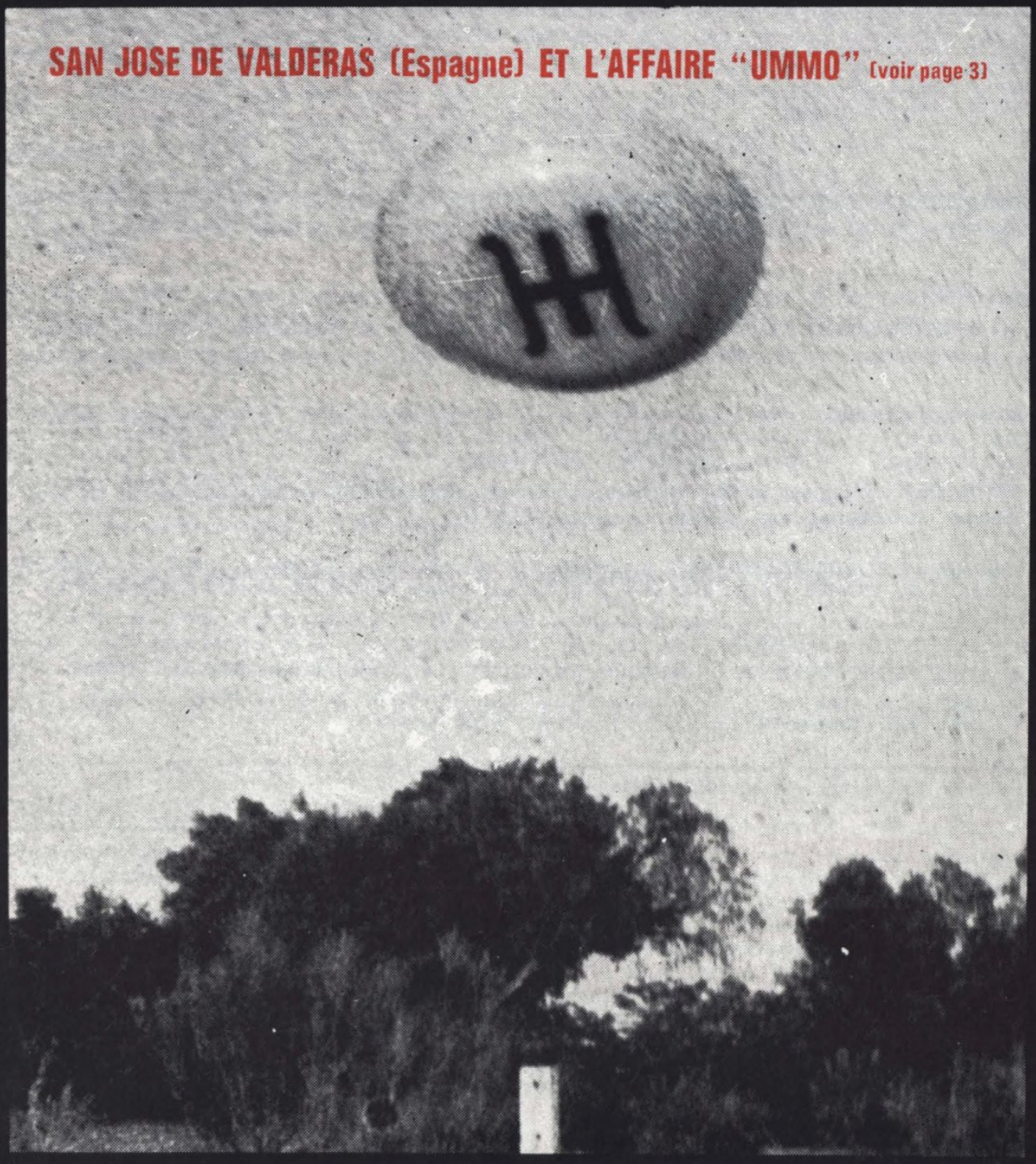
JUIN
JUILLET
1977
N° 166

LUMIERES DANS LA NUIT

20e ANNÉE
LE N° 5,50F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

SAN JOSE DE VALDERAS (Espagne) ET L'AFFAIRE "UMMO" (voir page 3)



LUMIÈRES DANS LA NUIT Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

PAGE 3 : Les observations d'Aluche et de San José de Valderas, ainsi que l'affaire UMMO : une supercherie de taille
PAGE 8 : Evolution dans le temps des observations d'OVNI
PAGE 12 : Du hasard
PAGE 15 : Un OVNI près de l'observatoire de Bruxelles
PAGE 16 : A l'étranger : objets vus au sol ou à proximité
PAGE 17 : Dans le Bas Rhin
PAGE 21 : Dans le Loiret
PAGE 22 : Dans le Condomois (Gers)
PAGE 24 : Enquête à Cugnaux (Hte Garonne)
PAGE 25 : Dans les Pyrénées atlantiques
PAGE 26 : Enquête dans l'Hérault
PAGE 27 : Phénomènes lumineux à la Colle/s/Loup (Alpes Maritimes)
PAGE 28 : Objet lumineux sur Auribeau s/Siagne (Alpes Maritimes)
PAGE 29 : Observation dans les Basses Alpes
PAGE 30 : Au Sonnant d'Uriage (Isère)
PAGE 31 : Réseau national de détection
PAGE 33 : Nouvelles Récentes

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

– LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annnuel ordinaire : 50 F. – de soutien à partir de 60 F.

ETRANGER : majoration de 10 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

ATTENTION :

Ce numéro est commun aux mois de JUIN ET JUILLET.

(comme prévu dans l'abonnement).

Prochain numéro début août.

FAITES DES ADHÉSIONS AUTOUR DE VOUS PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, MIEUX VOUS SEREZ INFORMÉS.

LUMIERES DANS LA NUIT
(GROUPEMENT INTERNATIONAL DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION
Ch. GUEUDELOT, F. LAGARDE, M. MONNERIE, R. VEILLITH. † R. OLLIER,

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)
Aimé MICHEL

Les Observations d'Aluche et de San José de Valderas ainsi que l'affaire UMMO : Une supercherie de Taille !

par **Claude POHER**
du Centre National d'Etudes Spatiales
TOULOUSE FRANCE

Nous sommes heureux de publier cette étude, qui est un modèle du point de vue technique ; il est évident qu'après cette analyse il faudra d'autres preuves pour authentifier UMMO. Nous serons toujours disposés à les publier si elles nous sont fournies.

INTRODUCTION

Dès 1970, j'étais informé par M. FOUERE et ses collaborateurs du G.E.P.A. des deux observations espagnoles d'Aluche et de San José de Valderas. C'est ainsi que je fus amené à prendre connaissance de l'affaire et des documents «UMMO».

Plus tard, en 1975, j'eus l'occasion de lire en détail le livre de Rafaël FARRIOLS et Antonio RIBERA «UN CASO PERFECTO» traduit alors en français sous le titre «Preuves de l'existence des soucoupes volantes».

LA VERIFICATION DES DOCUMENTS UMMO

Or, j'avais entrepris entre 1970 et 1972, avec l'aide efficace de quelques services officiels et de plusieurs scientifiques (dont je tairai le nom ici par égard pour eux, en raison des engagements de discrétion que j'ai pris à cette époque où le sujet des OVNI était plus «tabou» qu'aujourd'hui) ; j'avais entrepris donc, la vérification de quelques-uns des aspects des documents «UMMO».

Après un effort assez considérable, je conclus à peu près ceci :

1) environ 50 % des informations contenues dans les documents sont exactes, le reste est manifestement faux.

2) le niveau de culture scientifique requis pour élaborer ces documents (en particulier certains aspects de leur cohérence interne avec les lois de la physique connues) est à peu près celui des premières années de licence de sciences.

3) il parait peu probable que l'ensemble de cette affaire ait pu être mis en œuvre par une seule et même personne.

4) tous les documents à ma disposition ont été dactylographiés par une machine à écrire espagnole et, semble-t-il par des personnes ayant une mentalité et une culture espagnoles

5) certains aspects des vérifications effectuées laissaient à penser que la «mise en scène» associée à cette affaire, si elle était une supercherie, requierait des moyens supérieurs à la limite extrême d'un groupe privé.

6) les motivations d'une supercherie de cette taille, sans compensation en retour (comme la satisfaction de l'Ego du prétendu témoin ADAMSKI par exemple) n'apparaissaient pas clairement s'il s'agissait d'un groupe privé.

L'ETUDE DES CLICHES DE SAN JOSE DE VALDERAS

L'étude du phénomène OVNI n'est pas du tout mon activité principale, aussi il fallut attendre 1976 pour que je puisse envisager d'entreprendre l'étude des négatifs originaux des clichés photographiques pris à San José de Valderas, clichés parfaits à en croire les enquêteurs.

Dès que je fis part de ce souhait à Rafaël FARRIOLS et Antonio RIBERA, ils se mirent aimablement à ma disposition et me fournirent tous les éléments que je leur demandai, en particulier les négatifs originaux.

Je pus entreprendre l'étude détaillée de ces clichés grâce aux moyens impressionnants (assez uniques en Europe d'ailleurs) de traitement des images du Centre National d'Etudes Spatiales, avec l'aide et les conseils des ingénieurs spécialisés dans ces techniques.

Je pense que l'effort accompli pour réaliser cette étude n'aurait d'ailleurs pas pu être mis en œuvre plus tôt, car les moyens n'existaient pas, les compétences non plus.

Je ne peux publier le détail de toutes ces études ni celui des enquêtes réalisées sur les documents UMMO, car le dossier est déjà épais de plusieurs milliers de pages bien que constitué de calculs et de résultats numériques uniquement, sans aucune explication permettant de le rendre accessible aux lecteurs.

Je demande donc que l'on me croie sur parole et si tel n'était pas le cas, le dossier est disponible pour consultation sur place, à TOULOUSE.

Je résumerai le travail d'étude de plusieurs mois des négatifs de San José de Valderas de la façon suivante :

A – ARGUMENTS EN FAVEUR DE LA VERACITE DE CES CLICHES (en faveur de la présence d'un objet volant insolite de l'ordre de 13 m de diamètre comme le concluent R. FARRIOLS et A. RIBERA).

A.1) Les éclairages du paysage et de l'objet sur les clichés montrent qu'aucun trucage de superposition ou d'expositions successives n'a été utilisé mais que l'objet a probablement été photographié en même temps que le paysage, sans interposition d'aucun système optique (miroir semi réfléchissant par exemple).

A.2) Les éclairages sont parfaitement cohérents avec la date et l'heure alléguées d'observation et de prise de vue.

A.3) Le temps écoulé entre les clichés extrêmes (nº 12 et nº 24 du film) est compatible avec la durée alléguée de l'observation.

A.4) Si l'objet est supposé opaque, le calcul de l'action de la diffusion atmosphérique (rendu possible par les mesures photométriques faites sur le paysage photographié) est compatible avec un objet de grande dimension, situé à plusieurs centaines de mètres de l'appareil photo et émettant de la lumière (par exemple en excitant l'air autour de lui, comme dans le modèle théorique d'Aérodyne MHD de Jean-Pierre PETIT).

A.6) Sur la photo nº 12, la «coupole» supérieure de l'objet apparait plus lumineuse que le ciel,-même dans une zone opposée à la direction du soleil (donc située dans l'ombre) ; cette luminosité correspond à une énergie rayonnée de quelques centaines de milliwatts si l'objet est petit et proche (une maquette située à quelques mètres) ou quelques kilowatts dans les hypothèses de distance avancées par A. RIBERA et R. FARRIOLS.

A.7) Les cinq clichés disponibles montrent des attitudes de l'objet et des variations de diamètre apparent cohérents avec la trajectoire alléguée par les «témoins».

B – ARGUMENTS EN FAVEUR D'UNE SUPERCHERIE

B.1) L'objet n'est centré sur aucun des clichés mais toujours situé au voisinage de leur limite supérieure et latérale (en haut et à gauche sur les clichés 12 et 19, en haut et droite sur les autres) ; ceci est parfaitement incompatible avec une prise de vue «au jugé» et en état «d'excitation psychologique» d'un objet volant (une simulation détaillée sur les lieux mêmes a nettement mis en évidence ce point).

B.2) D'une part l'objectif de l'appareil photographique est resté à environ 1,15 m du sol pendant 13 clichés malgré une rotation de 120º en azimut et un déplacement latéral de plusieurs mètres, d'autre part, les variations du parallélisme de l'horizon par rapport aux bords des clichés et les variations de la hauteur angulaire de l'axe optique par rapports à l'horizontale locale sont incompatibles avec une prise de vues «faite étant à genoux» mais requièrent soit l'emploi d'un pied, soit des précautions et des attitudes de visée «anormales». En outre, la position relative de l'objet et la précision des visées sont particulièrement incohérentes.

B.3) Il y a eu un seul et unique photographe car les clichés du soi-disant second photographe qui dit s'appeler Antonio PARDO (un nom espagnol aussi courant que DUPOND en France ou SMITH en Grande-Bretagne) sont juxtaposables en ce qui concerne le paysage avec une précision telle que les objectifs des appareils auraient dû être situés au même endroit, mieux qu'à quelques centimètres près ; ce qui est inacceptable surtout dans le cas de deux clichés. En outre, l'un des clichés «d'Antonio PARDO» est très exactement juxtaposable (objet compris) au cliché nº 12 (précision meilleure de 0,1 %).

B.4) L'analyse détaillée du «flou» des différents plans du paysage par rapport à celui des détails de l'objet fait plutôt penser que l'objet était une petite maquette proche située à la limite inférieure de la profondeur de champ (à environ 3,50 m, soit alors un diamètre de l'ordre de 20 centimètres pour la maquette).

B. 5) La comparaison photométrique détaillée des clichés 23 - 24 et des clichés 12 et 19 permet des calculs précis d'Albedo qui montrent à l'évidence que l'objet photographié sur le cliché 19 est translucide (comme une assiette de camping en matière plastique opale par exemple) et que le signe l'est aussi. Les valeurs des facteurs de transmission sont exactement ceux que l'on obtient en dessinant un signe au «marker» ou à l'encre sur une maquette translucide en plastique commun.

B.6) La photométrie et la géométrie de la luminosité de la «coupole» de l'objet sur la photo 12 sont compatibles avec la transmission et la diffusion de la lumière solaire par une «coupole» dont la paroi circulaire aurait été réalisée en un matériau translucide mais poli en surface. En effet, la loi de variation de l'éclairement suit parfaitement la loi de Lambert prédictible et le reflet spéculaire attendu est bien présent. Ceci est facile à réaliser avec une petite maquette.

B.7) La valeur de l'énergie lumineuse qui serait émise si l'objet était opaque et ses variations locales le long de l'engin sont incompatibles avec l'hypothèse d'un objet émettant de la lumière par ionisation ou excitation de l'air ambiant (l'objet ne peut pas être opaque).

EN CONCLUSION

Les résultats des études conduisent à penser que ces clichés sont une supercherie réalisée au moyen d'une petite maquette en plastique translucide sous laquelle on a dessiné le signe]H[à l'encre et que l'on a suspendue par un fil très fin pour la photographier en prenant bien soin de ne pas faire apparaître la «canne à pêche» sur les clichés, ce qui explique les visées anormales. J'ai d'ailleurs pu reproduire très exactement tous les aspects des clichés en réalisant ceux-ci de la même manière, au moyen d'une maquette obtenue en collant ensemble deux assiettes de camping par leurs bords et en y ajoutant la «coupole» qui est un fond de tasse de camping de la même marque. Le tout m'a coûté 7,60 F. (soit 1,5 $).

REMARQUE :
Bien qu'aucun renseignement ne figure à ce propos au dossier et pour illustrer la puissance des méthodes d'investigation employées, je préciserai que le film utilisé fut une émulsion VALCA (400 ASA) fabriquée en Espagne à cette époque mais abandonnée depuis.

L'appareil photographique avait un objectif de focale 50 mm et les réglages employés lors des clichés furent très probablement F/11 et 1/100ème de seconde.

CONSEQUENCES DE CES RESULTATS

Les conséquences de ces résultats d'études sont plus importantes que la simple mise en évidence d'une supercherie photographique.

En effet, il suffit de relire le livre de A. RIBERA et R. FARRIOLS pour comprendre qu'une véritable mise en scène a été préparée pour mêler à la fraude un grand nombre d'honnêtes témoins.

Il n'est, en effet, pas nécessaire de disposer d'un objet volant réel de performances extraordinaires pour provoquer tous les témoignages recueillis : il suffit par exemple, de quelques fusées éclairantes et de fabriquer soigneusement quelques traces . . . par contre, il faut monter une opération de mise en scène d'une certaine envergure.

Un dénominateur commun apparaît d'ailleurs clairement au travers du récit de l'enquête, c'est le trop omniprésent M. JORDAN à qui une partie importante de l'enquête fut même confiée.

Il appartient maintenant à FARRIOLS et RIBERA de repartir à zéro et de faire toute la lumière sur cette enquête . . . car ils se sont fait abuser en toute honnêteté par un (ou plusieurs) mystificateur assez machiavélique.

Mais là n'est pas la seule conséquence de mes conclusions. En effet, l'affaire UMMO est étroitement liée à ces observations et elle «s'écroule» donc elle aussi. Mais alors on a du mal à admettre que celui qui aurait pu s'amuser (astucieusement) à fabriquer les clichés de San José de Valderas ait pu, de la même manière fabriquer toute la mise en scène UMMO qui est d'un autre ordre de grandeur.

On frémit à la pensée qu'il ne s'agit peut-être pas là d'un simple jeu intellectuel pour embêter quelques amateurs d'histoires croustillantes d'OVNI, mais peut être bien d'un jeu d'adulte plus grave, moins pacifique . . . d'une simulation de diffusion de fausses informations à grande échelle ou de simulation de création d'une secte par exemple . . . en tous cas un jeu qui a parfaitement réussi. . .

On frémit aussi à la pensée que ces évènements eurent lieu en plein milieu du travail de la commission CONDON, mais que par chance (?) leurs conséquences ne furent publiées par A. RIBERA et F. FARRIOLS qu'aussitôt après que le rapport de ladite commission ait été rendu public. . .

On frémit . . . mais je crois qu'on ne saura jamais le fin mot de cette histoire à laquelle j'espère bien avoir mis un point final.

REMERCIEMENTS

Sans le concours de beaucoup de personnes, ce travail n'aurait pu être mené à bien et je tiens à remercier tout particulièrement :

– MM. A. RIBERA et R. FARRIOLS qui ont coopéré très généreusement à cette étude en acceptant de prendre les risques qu'elle comportait, en honnêtes hommes qu'ils sont.

– M. et Mme FOUERE qui m'informèrent des deux observations d'Aluche et de San José de Valderas auxquelles un article avait été consacré dans le nº 22 de Décembre 1969, de la revue «Phénomènes Spatiaux».

– M. G. TEYSSANDIER pour la synthèse précieuse qu'il me fit des éléments de l'affaire «UMMO».

– Les ingénieurs du Centre d'Etudes Spatiales des Rayonnements et du Centre National d'Etudes Spatiales pour leur assistance dans le traitement numérique des clichés.

– Les autorités du C.N.E.S. pour m'avoir permis d'utiliser des moyens de qualité exceptionnelle.

– Les secrétaires qui ont su garder leur sourire en transformant mon manuscrit illisible en un texte clair et aéré.

Fait à Toulouse le 25 Novembre 1976



PHOTO Nº 12

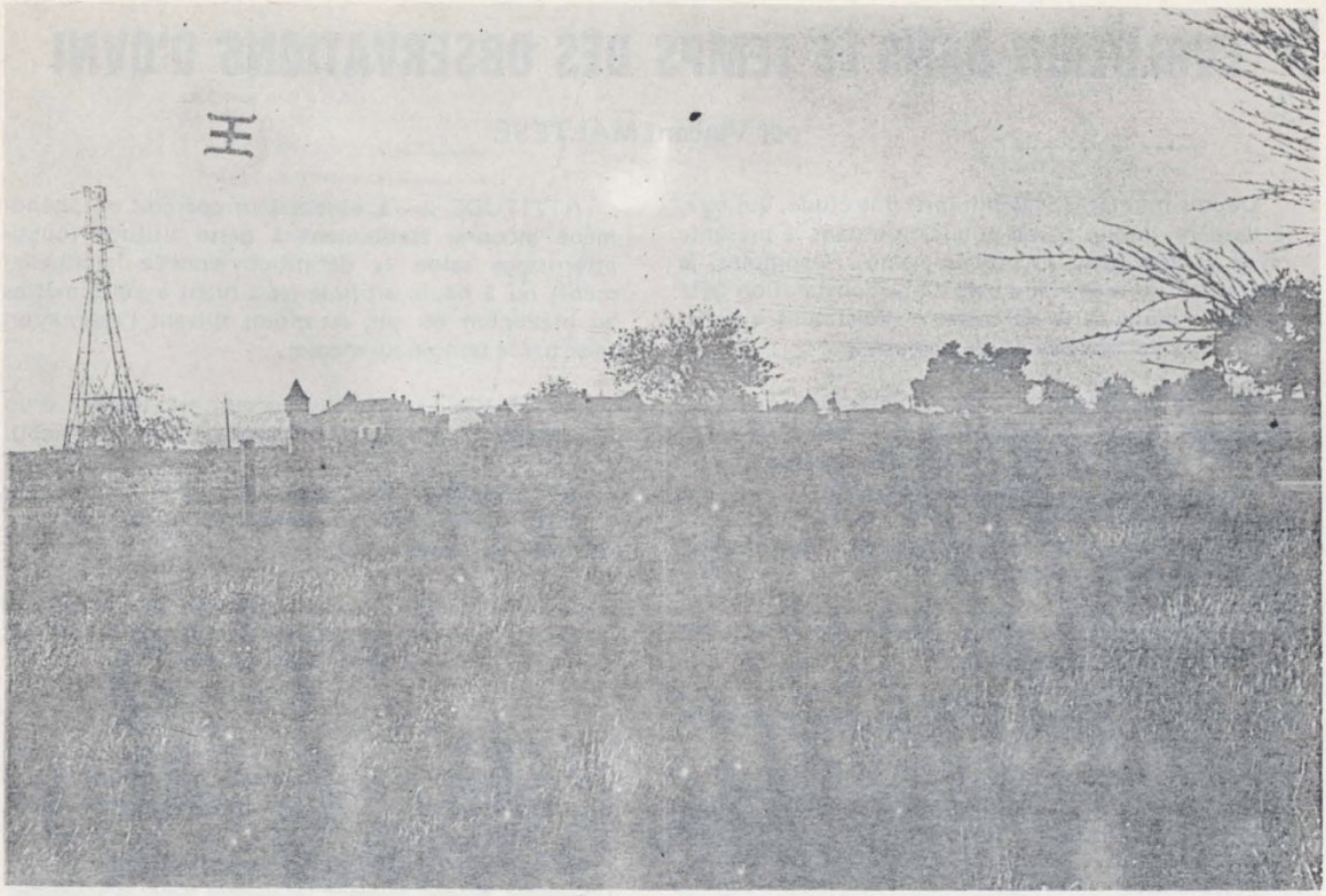


PHOTO Nº 19

Les photographies Nºs 21, et 24 (couverture) sont extraites de «FLYING SAUCER REVIEW» de Sept-Oct 1969 ; celles Nºs 12 et 19 sont des photocopies transmises par M. Claude POHER.



PHOTO Nº 21

EVOLUTION DANS LE TEMPS DES OBSERVATIONS D'OVNI

par Vincent MALTESE

Depuis mai 1973, j'ai entrepris une étude, qui fera, je l'espère, l'objet d'une publication dans la présente revue et ceci dans un proche avenir. Néanmoins, je désire dès à présent faire part d'une constatation faite au cours d'une série de travaux statistiques que j'ai effectués en annexe à l'étude principale.

Pour la recherche qui m'occupe actuellement j'ai répertorié 1105 cas répartis sur huit ans, c'est-à-dire de 1968 à 1975 inclus. Le but de mes travaux m'oblige à avoir les critères de sélection suivants :

1 — Le phénomène observé doit avoir une localisation géographique précise.

2 — L'observation doit se situer à moins de 1000 mètres (subjectif) du témoin.

3 — Le cas d'observation doit être daté le plus précisément possible.

Ma source principale d'information est constituée par le fichier de Mme GUEUDELOT et la revue L.D.L.N.

Dès le début de mon étude il m'est apparu, en lisant les rapports et les compte-rendus d'enquêtes, que le phénomène observé présente au moins quatre principales attitudes vis-à-vis du témoin :

ATTITUDE 1 : L'observateur voit apparaitre un phénomène inconnu qui **parcourt une trajectoire** donnée pendant un temps généralement court et disparait aussi subitement qu'il est apparu.

ATTITUDE 2 : L'observateur aperçoit un phénomène inconnu **stationnant** à basse altitude (quasi-atterrissage selon la définition donnée habituellement) ou à haute altitude (se situant à 1000 mètres au maximum du sol, du moins suivant l'estimation faite par le témoin lui-même).

ATTITUDE 3 : L'observateur est témoin d'un **atterrissage** (il précise que l'objet est posé sur le sol).

ATTITUDE 4 : L'observateur se trouve en présence d'un ou plusieurs **humanoïdes** évoluant à proximité d'un engin posé au sol.

Je répartis donc les 1105 cas sélectionnés suivant les quatre types de la classification que j'ai défini plus haut. J'obtins ainsi les résultats suivant :

ATTITUDE 1 . . . . . 612 cas soit 55,4 %
ATTITUDE 2 . . . . . 413 cas soit 37,4 %
ATTITUDE 3 . . . . . 72 cas soit 6,5 %
ATTITUDE 4 . . . . . 8 cas soit 0,7 %

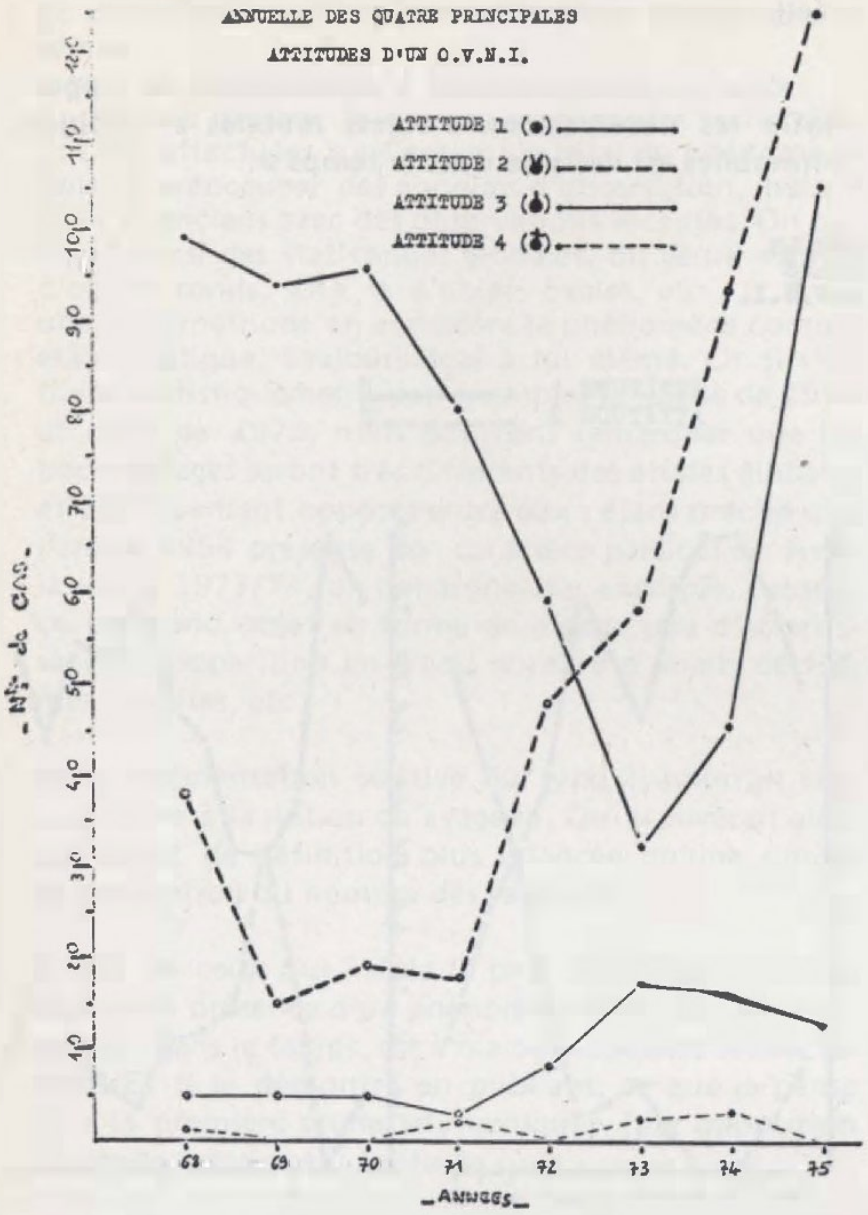
Ensuite je répartis annuellement ce même échantillonnage de cas, suivant les quatre types d'attitudes. (voir tableau I). C'est à partir de là que les choses deviennent, à mon humble avis, très intéressantes.

Du tableau I, j'ai extrait les graphiques suivants : le graphique II représente la répartition des quatre principales attitudes, en nombre absolu de cas ; tandis que le graphique III représente cette même répartition mais exprimée en pourcentage.

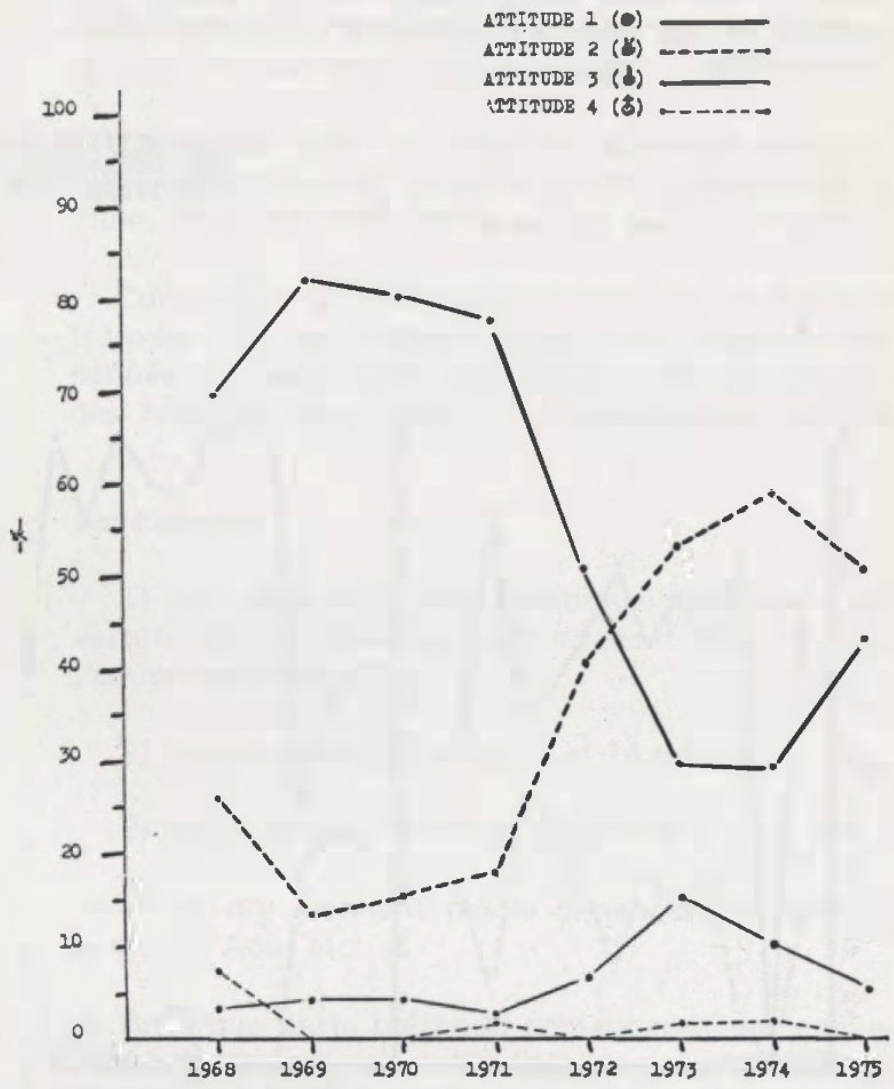
TABLEAU I

ANNÉE		1	2	3	4
1968	Nbre cas	99	38	5	1
	%	69,2	26,5	3,5	0,7
1969	Nbre	94	15	5	-
	%	82,5	13,1	4,4	-
1970	Nbre	96	19	5	-
	%	80	15,8	4,2	-
1971	Nbre	81	18	3	2
	%	77,9	17,3	2,9	1,9
1972	Nbre	59	48	8	-
	%	51,3	41,7	6,9	-
1973	Nbre	32	58	17	2
	%	29,7	53,2	15,6	1,8
1974	Nbre	46	93	16	3
	%	29	58,8	10	1,9
1975	Nbre	105	124	13	-
	%	43,4	51,2	5,4	-

II GRAPHIQUE REPRESENTANT LA REPARTITION ANNUELLE DES QUATRE PRINCIPALES ATTITUDES D'UN O.V.N.I.



III GRAPHIQUE REPRESENTANT LA REPARTITION ANNUELLE DES QUATRE PRINCIPALES ATTITUDES D'UN O.V.N.I.



La méthode employée, celle des pourcentages fait apparaitre plus clairement la symétrie existant entre l'attitude «1» et l'attitude «2».

On pourrait contester, à juste titre, cette méthode car il est vrai que lorsque, une des grandeurs exprimée augmente l'autre diminue automatiquement, puisque le total est invariablement cent pour cent, ceci reste valable si l'on emploie seulement deux paramètres. Ce qui n'est pas le cas pour le graphique III, qui comprend quatre paramètres.

Enfin ce qui est réellement important, je pense, c'est que les deux attitudes définies soient justement des variables.

Le graphique II qui représente les mêmes courbes mais en nombre réel de cas montre également, moins spectaculairement il est vrai, cette symétrie entre les attitudes «1» et «2».

On remarque également que le pourcentage mensuel est parfois basé sur un nombre très faible de cas donnant une grande amplitude à la courbe, toutefois les courbes annuelles sont basées sur l'étude de plus de cent cas par an et on peut se rendre compte que les diagrammes en % et en absolu sont fort voisins. Donc, je pense honnêtement, que l'on peut parler d'une réelle inversion de population (au moins au niveau de l'année) sans qu'elle soit due à la méthode employée ou bien à un nombre de cas trop différent d'une année sur l'autre.

A la question : «Le choix des critères de sélection pourrait-il influencer la courbe» ?

Je répondrais par la négative car ceux-ci ont été définis préalablement, je le répète encore, pour une étude dans laquelle j'avais besoin uniquement d'une localisation géographique bien précise en dehors de critères d'étrangeté.

D'autre part j'ai effectué en quelque sorte une contre-épreuve avec, cette fois-ci, tous les cas parvenus à ma connaissance. Le diagramme obtenu fut semblable au précédent.

Les enquêteurs sont-ils responsables ?

On pourrait penser que les Ufologues s'intéressent de plus en plus aux cas rapprochés à fort indice d'étrangeté favorisant ainsi à la longue l'attitude «2». Bien qu'il soit plus difficile de répondre avec certitude sur ce point, on remarquera :

1) Que le fait d'appartenir à la classe «1» n'exclut pas l'étrangeté. De plus je préciserais qu'il y a, toujours dans cette même classe, de nombreux cas rapprochés.

2) L'apport permanent de nouveaux enquêteurs tempère les choix conscients ou non des «anciens», d'autre part ceux-ci sont suffisamment objectifs pour rapporter tous les cas dont ils ont connaissance.

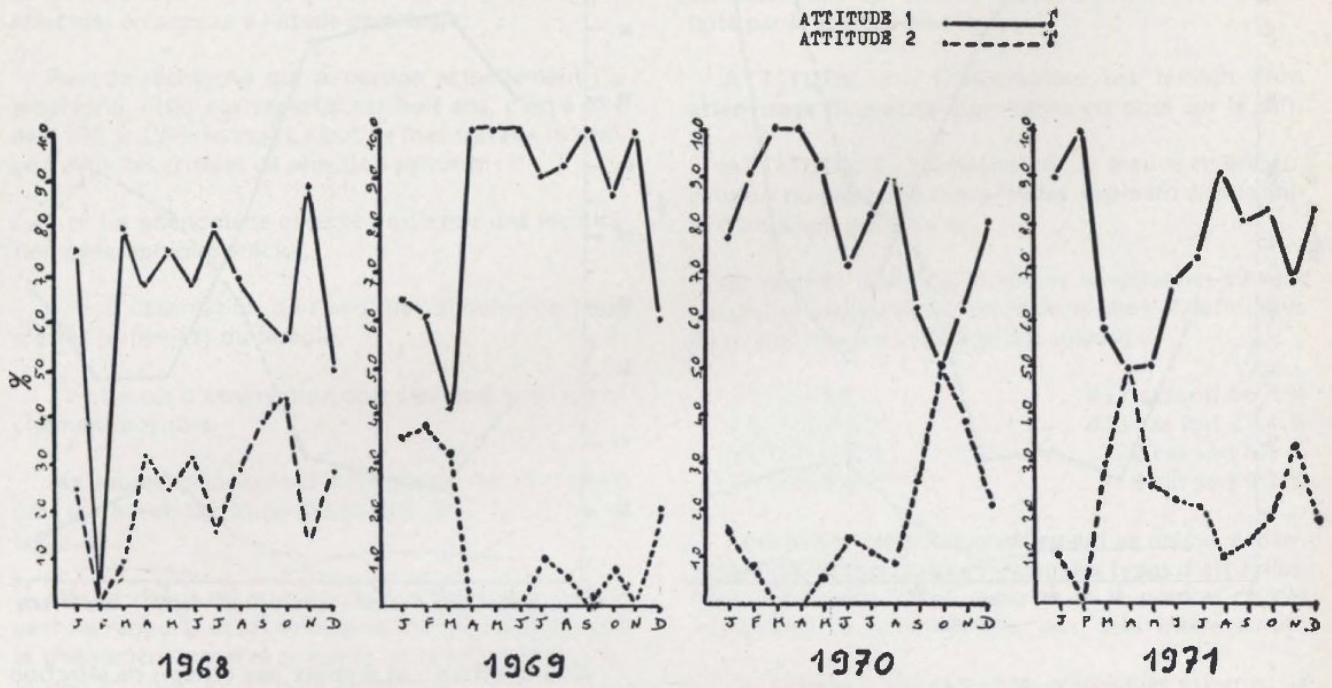
3) Les variations devraient en ce cas aller toujours

dans le même sens, or ce n'est pas ce que l'on observe puisqu'il y a de brusques inversions d'un mois à l'autre et que l'une favorise, par exemple, en 1975, le type «1», alors que les enquêteurs et les témoins sont sensibilisés au type «2», par l'orientation de l'Ufologie actuelle.

Cette inversion de population parait donc bien réelle et peut s'exprimer ainsi :

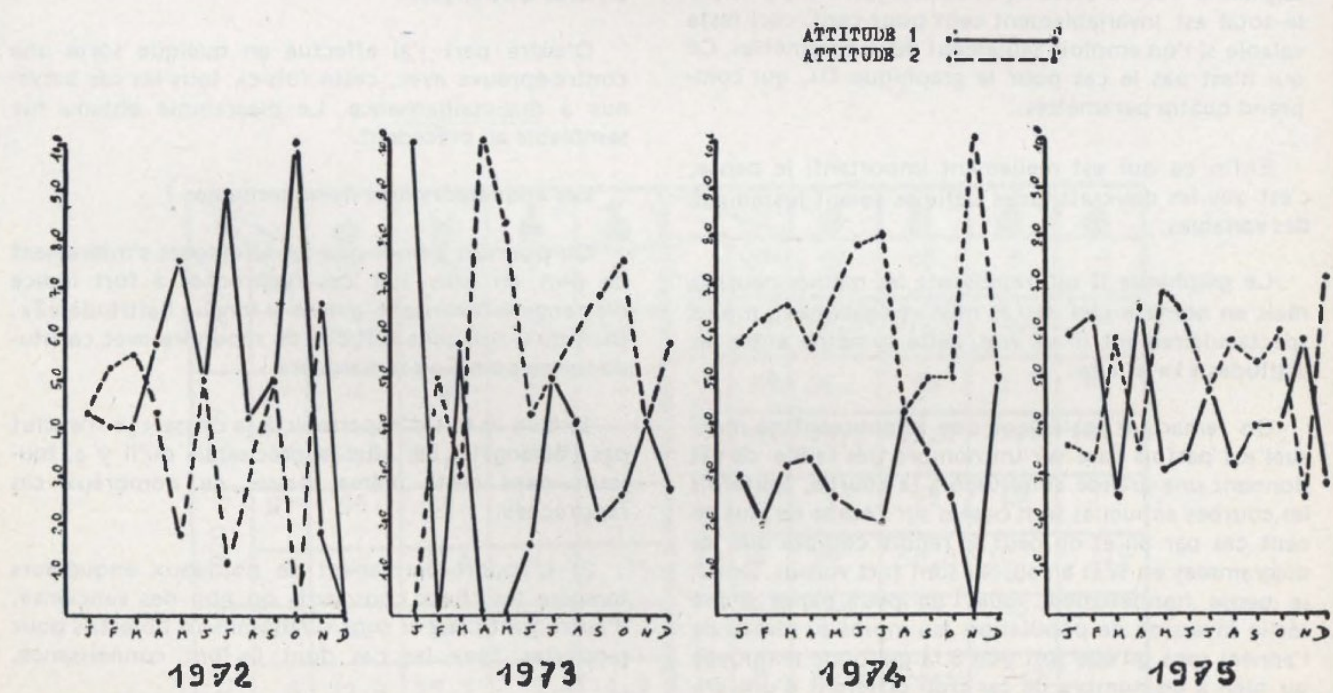
«Sur un nombre donné d'observations, le rapport entre les observations d'objets mobiles et d'objets immobiles est variable dans le temps ».

REPARTITION MENSUELLE
DES DEUX*PRINCIPALES
ATTITUDES D'UN O.V.N.I.



* Le calcul du % est basé sur les quatre attitudes.

REPARTITION MENSUELLE
DES DEUX*PRINCIPALES
ATTITUDES D'UN O.V.N.I.



* Le calcul du % est basé sur les quatre attitudes.

Enfin de compte, il me semble que l'importance de cette étude est de montrer une variabilité dans le temps.

Jusqu'à présent toutes les précédentes recherches ont été effectuées sur l'ensemble total du phénomène sans se préoccuper des époques d'observation, mêlant des cas anciens avec des observations récentes. On obtenait ainsi des statistiques globales, du genre «X» % d'objets ronds, «X» % d'objets ovales, etc . . . Avec une telle méthode on considére le phénomène comme étant statique, toujours égal à lui même. Or si l'on traite statistiquement, par exemple, la vague de 1954 et celle de 1973, nous pourrons remarquer que les pourcentages seront très différents des études globales et pratiquement opposés entre eux ; étant précisé que l'année 1954 présente un caractère particulier. Avec la vague 1973/74, on remarque, par exemple, l'absence de grand objet en forme de cigare, peu d'atterrissage et l'apparition en grand nombre d'objets de formes insolites, etc.

(1) L'augmentation relative du type 2, pourrait correspondre à la notion de «vague». Qui trouverait ainsi un début de définition plus nuancée qu'une simple augmentation du nombre des rapports.

Un de ceux qui insista le plus sur l'idée que nous étions en présence d'un phénomène évolutif dans l'espace et dans le temps, est à ma connaissance M. MONNERIE. Il le démontra en publiant, ce que je pense être la première étude «dynamique» (par opposition à l'étude «statique») intitulée :

«OVNI-LUNE-SOLEIL ET CORRELATION»

L.D.L.N. 151, Janvier 1976. Et c'est d'ailleurs dans cette étude qu'il exposa plus longuement ses idées sur cette méthode. Dans ce texte, nous remarquons un net progrès par rapport aux courbes horaires anciennes établies sur un grand nombre de cas sans soucis de dates. Avec cette méthode la recrudescence des observations vespérales semblait dûe à l'activité humaine. Tandis que la nouvelle méthode évolutive tenant compte du temps montre bien que les observations sont liées à l'absence du soleil (fig. 1 page 24, LDLN cité) et peut-être de la Lune. Trivialement, on peut dire que les OVNIS ne règlent pas leur horaire sur celui de la sortie des bureaux et des trains de banlieue, mais bien sur un phénomène naturel, astronomique en l'occurence.

Deux bons résultats pour la même méthode évolutive me semble quand même de bon augure. Le sentiment général (purement subjectif, je le concède) étant qu'il s'agit d'un phénomène «vivant (soit étranger, soit issus de nous) il va de soi qu'il varie dans le temps et que cette méthode nous trace une nouvelle voie.

Avec la méthode dynamique ou évolutive, nous essayons d'étudier un temps réel un phénomène lui-même dynamique et évolutif. Ainsi M. MONNERIE évoquait lors d'une discussion l'image du sociologue extra-terrestre qui voudrait étudier notre civilisation et qui compte les gens traversant une place publique, Il fait un pointé horaire et établit le pourcentage de ceux qui courent et de ceux qui marchent (pour respecter le parallèle avec la présente étude). Au début aucune signification particulière ne se dégagera de ce relevé. Puis il verra apparaitre des rythmes horaires, journaliers, hebdomadaires, annuels etc. Il n'en comprendra pas le sens, sauf celui des corrélations les plus simples telles que par exemple :

Le % des gens qui courent augmente lorsqu'il pleut, donc on peut supposer qu'ils n'aiment pas la pluie. Pourquoi ? Peut-être ont-ils peur de fondre !

Comparant ses observations avec les corrélations trouvées par ses collègues (elles aussi apparemment dénuées de sens) notre sociologue finira par dégager des relations plus vastes et fondamentales comme

par exemple :

1) Les gens sont plus nombreux à l'heure d'ouverture des bureaux et vont d'autant plus vite que l'heure approche.

2) Ils se nourrissent entre 12 et 14 heures.

3) Ils ne dorment pas dans le quartier.

4) Ils n'y viennent pas le dimanche, ni pendant le mois d'Août etc .

Bien que cette méthode demanderait des années avant de donner une petite idée de notre civilisation et ne permettrait jamais de connaitre les motivations qui nous poussent à faire certaines choses bizarres comme par exemple étudier les OVNIS !!
elle n'en serait pas moins une approche valable.

Bien que cette méthode soit longue et pénible, elle donnerait de bien meilleurs résultats que si l'on observait une seule personne à la fois. Par exemple un mangeant, un dormant, etc. Et celà étallé sur trente ans.

Avec un tel échantillonnage hétéroclite, nous pourrions faire la statistique entre : des grands, des petits, des blonds ou des bruns avec assez de certitude. Par contre la statistique des pull-overs rouges, des personnes assisent, debout ou agenouillés serait non seulement perpétuellement remise en question mais de plus n'aurait aucune signification. Et c'est ainsi que l'on assisterait à de drôlatiques disputes de spécialistes, les uns soutenant que «les pyjamas sont allongés et ne bougent pas». Pardon, dirait un autre «ils sont assis et mangent». Pas du tout, selon mes observations «ils sont debout et se lavent les dents». Par contre, je suis d'accord avec vous, ceux qui classent les objets unis dans les pyjamas sont victimes de confusions :

«ils sont rayés dans le sens de la longueur !» Et enfin un autre s'écrirait : «voyons ! Messieurs, soyez sérieux, mes études démontrent qu'on observe les mêmes attitudes chez des corps dépourvus de rayures !»

La fantaisie étant la spécialité du vivant, il suffirait qu'un témoin «E.T.» observe un fou traver-

sant la place de l'Opéra, tout nu à midi pour remettre tout en question et déclancher de belles bagarres de spécialistes.

La méthode évolutive aurait quant même l'avantage de démontrer une relation «entre la position allongée et la nuit, ceci dans la majorité des cas sauf pour la nuit du réveillon». Le phénomène «pyjama» deviendrait secondaire mais serait lié en général à la position allongée, etc.»

Le gros handicap qui existe entre cet exemple imaginé par M. MONNERIE et la réalité qui nous préoccupe, est en fait que nous ne pouvons qu'observer et donc étudier que ce que le phénomène lui même veut bien nous laisser voir.

De toute manière celà ne retire rien à la valeur de la méthode évolutive, puisqu'il n'est question pour l'instant que d'étudier ses relations avec nous ou sa présence comme un tout, sans inférer que le phénomène existe quand il ne se montre pas.

Et l'avenir . . .

Malgrés les fortes critiques qui s'élèvent contre la méthode des corrélations à tout prix, il semble bien qu'elle soit la seule actuellement à notre portée.

Si au début une découverte peut être dénuée de sens, il suffirait, j'en suis persuadé, de la relier à d'autres, qui elles-mêmes isolées n'avaient aucun sens, pour qu'enfin une partie de ce voile, recouvrant le mystère des OVNIS, se soulève.

Pour reprendre l'étude présentée au début de ce texte, il faudrait que la proportion trouvée entre l'attitude 1 et 2 soit mise en parallèle avec une autre étude pour faire un petit pas de plus.

Faisons donc des corrélations un peu au hasard selon notre flair ou les remarques que l'on a pu se faire sur le phénomène, mais avec probité et objectivité en travaillant sur un grand nombre de cas et en établissant les corrélations au niveau du mois ou de l'année. Si l'on possède un échantillonnage très important, on peut tenter d'analyser le phénomène au niveau de la journée.

N'est-ce point ainsi que fut découverte l'Orthoténie, «Voie Royale», selon l'expression de M. MONNERIE, devenue malheureusement un cul de sac ; car on a voulu en faire un dogme plutôt qu'y voir une méthode de travail qui aurait permis d'exumer une à une les particularitées d'un phénomène qui nous est totalement étranger.

La méthode dynamique ne peut qu'être bénéfique car elle fera ressortir les invariants s'il y en a et les variables qui peuvent être aussi instructives car elles peuvent se corréler avec d'autres. Certes la méthode a ses dangers, tel que par exemple l'auto-illusion et l'auto-corrélation.

Jusqu'ici les méthodes employées, sans tenir compte du temps, donnent des pourcentages statistiques considérés comme définitifs en intégrant un grand nombre de cas sur de nombreuses années. Alors que le phénomène parait plutôt «vivant» (dans le sens : dynamique, évolutif) et les pourcentages des paramètres étudiés varient parfois dans des proportions considérables. Les invariants soupçonnés par la méthode globale ont de fortes chances d'être variables ce qui est un comble !

Seule une méthode d'analyse statistique tenant compte du temps qui s'écoule (méthode que j'appelerai dynamique ou évolutive) permettra de faire ressortir les invariants à long terme (plusieurs années) et les variables significatives ou non du phénomène OVNI.

Vincent MALTESE
Décembre 1976

DU HASARD

par Gérard MARCHAIS

Je tiens, dans cet article, à apporter une réflexion sur un sujet qui me semble important. En effet, depuis l'existence du phénomène O.V.N.I., nous essayons de tirer des lois ou, à défaut, des constantes. Différentes personnes y sont + ou — arrivées (parmi les plus connues citons A. Michel avec l'orthothénie, F. Lagarde avec la possible relation O.V.N.I. failles . . .) Mais la question que je me pose est la suivante : pouvons-nous espérer, avec les moyens dont nous disposons actuellement, tirer des lois ou même des constantes sur le phénomène O.V.N.I. Je m'explique : comme nous le savons, le témoignage est la base de toute étude. C'est l'élément indispensable pour l'établissement de corrélations, constantes . . . Et c'est là qu'apparaît le problème : en effet, nous pouvons admettre que pour 100 observations d'O.V.N.I., moins de 10 nous sont transmises (si je me réfère à L.D.L.N. DE NOVEMBRE 1974, N° 139 page 25, F. Lagarde dans un texte intitulé «Note importante» nous dit que pour la vague d'observation 1973-74, 99 % des observations ne nous parviennent pas. D'ailleurs le problème n'échappe pas à F. Lagarde, car il dit en conclusion de son article : « . . . L'information reste la base de toute recherche, elle constitue l'élément primaire sans quoi aucune recherche valable ne peut s'exercer. C'est le problème N° I à ne pas négliger, son importance est capitale.») Et le problème peut se poser ainsi : en possédant moins de 10 % des cas, comment pouvons nous seulement espérer aborder de façon cohérente et totale le phénomène O.V.N.I. ? Comment peut-on avec moins de 10 témoignages, au lieu de 100, établir s'il existe des couloirs ou des intérêts particuliers pour tel ou tel site ? C'est donc à partir de cette constatation que je vais étudier si les cons-*

tantes trouvées peuvent-être considérées comme valides pour l'ensemble du phénomène ou, au contraire, si le nombre de cas étant à notre disposition est bien trop faible pour tirer I seule conclusion (même partielle) du phénomène. Il faut bien dire que dans la 2me hypothèse, toute notre recherche serait remise en question. C'est là un problème fondamental qu'il est important de traiter.

**C'est pourquoi dans l'étude qui suit, je traiterai successivement 4 cas :*
10% des cas nous sont connus
5 % des cas nous sont connus
3 % des cas nous sont connus
2% des cas nous sont connus

I/ 10 % des cas nous sont connus.

– Imaginons qu'on ait mis en évidence que dans les 10 % de cas d'observations d'O.V.N.I. que nous connaissons, 50 % de ces observations répondent à une constante X. Soit maintenant les 90 % de cas restants, que l'on ne connait pas et qui ne répondent pas à cette constante X. Quel est la loi de probabilité pour que cette constante X apparaisse dans 50 % des cas qui nous sont connus et pour qu'elle n'existe pas dans les 90 % inconnus ?

Soit l'ensemble du phénomène : 100 %
Soit la constante dans l'ensemble du phénomène : 5 %
Soit 10 cas pris au hasard (et qui représente nos 10 % de témoignages transmis)
Probabilité pour que dans ces 10 cas, il y ait les 5 où apparaissent la constante X :

$$P = \frac{C_5^5}{C_{10}^5} \quad P = \frac{C_5^5 \times C_{95}^5}{C_{100}^{10}} = \frac{\frac{95 \times 94 \times 93 \times 92 \times 91}{1 \times 2 \times 3 \times 4 \times 5}}{\frac{100 \times 99 \times 98 \times 97 \times 96 \times 95 \times 94 \times 93 \times 92 \times 91}{1 \times 2 \times 3 \times 4 \times 5 \times 6 \times 7 \times 8 \times 9 \times 10}} = \boxed{\frac{1}{298760}}$$

Celà fait qu'il y a 1 chance sur 298760 pour que la constante observée soit le résultat du SEUL HASARD.

II/ 5 % des cas nous sont connus

– La démarche suivie sera la même que précédemment. Toutefois les modalités seront légèrement différentes : en effet si je prend 50 % des cas portés à notre connaissance répondant à la constante X, avec 5 % de cas connus, je dois faire mes calculs probabilistes avec 2,5 % de cas répondant à la loi X dans l'ensemble du phénomène. Pour éviter cet écueil, je ferai mon calcul en 2 temps :

a/ 3% des 5% connus répondent à X. (Ici j'ai 60% répondant à X sur les 5% connus).

b/ 2% des 5% connus répondent à X. (Ici j'ai 40% répondant à X sur les 5% connus). J'additionnerai mes 2 résultats et je diviserai par 2. Ainsi mon résultat portera sur 2,5% (ce qui représente bien 50% sur les 5% connus).

$$b/\ \frac{C_2^2 \times C_{98}^3}{C_{100}^5} = \frac{\frac{98 \times 97 \times 96}{1 \times 2 \times 3}}{\frac{100 \times 99 \times 98 \times 97 \times 96}{1 \times 2 \times 3 \times 4 \times 5}} = \frac{1}{495}$$

$$a/\ \frac{C_3^3 \times C_{97}^2}{C_{100}^5} = \frac{\frac{97 \times 96}{1 \times 2}}{\frac{100 \times 99 \times 98 \times 97 \times 96}{1 \times 2 \times 3 \times 4 \times 5}} = \frac{1}{16170}$$

$$\left.\begin{matrix} \frac{1}{495} \\ \frac{1}{16170} \end{matrix}\right\} + \quad :2 \rightarrow \boxed{\frac{1}{8332}}$$

Celà fait qu'il y a 1 chance sur 8332 pour que la constante observée soit le résultat du SEUL HASARD.

III/ 3% des cas nous sont connus.

– La démarche suivie sera la même que précédemment.

a/ 2% des 3% connus répondent à X. (Ici j'ai 66,6% répondant à X sur les 3% connus).

b/ 1% des 3% connus répondent à X. (Ici j'ai 33,3 répondant à X sur les 3% connus).

$$a/\ \frac{C_2^2 \times C_{98}^1}{C_{100}^3} = \frac{98}{\frac{100 \times 99 \times 98}{1 \times 2 \times 3}} = \frac{1}{1650}$$

$$b/\ \frac{C_1^1 \times C_{99}^2}{C_{100}^3} = \frac{\frac{99 \times 98}{1 \times 2}}{\frac{100 \times 99 \times 98}{1 \times 2 \times 3}} = \frac{1}{33}$$

$$\left.\begin{matrix} \frac{1}{1650} \\ \frac{1}{33} \end{matrix}\right\} + \quad :2 \rightarrow \boxed{\frac{1}{841}}$$

Celà fait qu'il y a 1 chance sur 841 pour que la constante observée soit le résultat du SEUL HASARD.

IV/ 2% des cas nous sont connus.
– La démarche suivie sera la même que pour le cas I/.

$$P = \frac{C_1^1 \times C_{99}^1}{C_{100}^2} = \frac{99}{\frac{100 \times 99}{2}} = \boxed{\frac{1}{50}}$$

Celà fait qu'il y a I chance sur 50 pour que la constante observée soit le résultat du SEUL HASARD.

CONCLUSIONS. *A première vue, il semble que les différentes constantes que l'on a trouvées (avec ici une présence de la constante dans 50% des cas) ont peu de chances d'être le résultat du seul hasard. En effet, dans le cas le moins favorable (2% des cas nous sont connus), il n'y a qu'une chance sur cinquante pour que la constante observée n'existe pas dans la totalité du phénomène. Mais je fais mes calculs en considérant que TOUS LES O.V.N.I. REPONDANT A X SE TROUVENT DANS LES CAS CONNUS. Seulement ils peuvent exister dans le reste du phénomène que l'on ne connait pas. 2 cas sont à considérer :*

– La constante X existe dans des proportions faibles : X ne sera pas réellement une constante du phénomène, mais la Probabilité pour que X apparaisse dans les cas connus sera plus grande que celle trouvée dans mes calculs.

– La constante X existe dans des proportions fortes : X sera une constante du phénomène, et la Probabilité pour que X apparaisse dans les cas connus sera encore plus forte que dans le cas précédent.

A la lumière de ces 2 remarques importantes, je peux dire :

1/ Les différents calculs effectués doivent être pris avec une certaine réserve. Ils représentent surtout un ordre de grandeur. Il faut les considérer avec les mises au point faites au-dessus.

2/ Toutefois les résultats que l'on peut-être amené à trouver peuvent être considérés comme significatifs selon le nombre de cas que l'on connait par rapport à l'ensemble du phénomène et selon le % avec lequel la constante se retrouve. Plus on connait de témoignages par rapport à l'ensemble du phénomène, plus nos résultats sont exacts (heureusement !) ; plus on obtient un % élevé pour la constante, plus nos résultats sont exacts. (Un résultat avec une constante de 30% pour 10% de l'ensemble du phénomène n'est peut-être pas mieux qu'une constante de 95% pour 2% de l'ensemble du phénomène).

3/ Une fois de plus cette étude montre l'importance et la nécessité d'un organisme disposant de moyens suffisants pour collecter un maximum de cas.

4/ Je considère que les résultats trouvés dans cet article ne suffissent pas à dire définitivement quel est la valeur de notre recherche dans ce domaine. Toutefois il me semble qu'elle est justifiée et qu'elle doit se poursuivre. Si nos résultats et déductions ne sont pas assortis de «preuves irréfutables» (d'ailleurs qui peut prétendre avoir mis a jour un élément indiscutable dans le phénomène O.V.N.I. ? Qui peut expliquer complétement ce phénomène et dire quel est son but - s'il en a un -, d'où il provient ? Mais pour la «preuve irréfutable», référez-vous à l'excellent article paru dans le N° 136 de Juin-Juillet 1974 de L.D.L.N.), ils peuvent-être considérés comme des tendances à donner à notre recherche. Dans ce sens, cette recherche est même primordiale. Et encore une fois c'est l'effort de CHACUN qui contribuera au résultat final.

5/ Enfin il serait souhaitable que l'idée lancée par cette étude soit reprise et analysée plus en détail pour confirmer ou infirmer mes résultats.

REMARQUES : 1/ Je tiens à préciser que mon étude concerne de façon différente les recherches que l'on peut faire sur les U.F.O. En effet, elle vise plus particulièrement les études où le nombre de cas connus est capital (par ex. si l'on veut monter l'existence de couloirs et que l'on prenne une journée donnée pour établir la corrélation, il est nécessaire de connaître presque tous les témoignages), alors qu'elle ne vise que relativement peu les cas où le nombre d'observations connus est de 2me importance (par ex dans la relation O.V.N.I. - failles, si la faille est une constante du phénomène, elle doit se retrouver dans des proportions importantes dans l'ensemble du phénomène, et de ce fait avec très peu de cas par rapport à l'ensemble du phénomène, la constante doit apparaître + ou – visiblement, avec toutefois le risque de confusion montré au-dessus).

2/ Certaines personnes s'étonneront du fait que j'ai traité que 10 % et 5 % de cas nous soient connus. Je sais très bien que le nombre de cas que l'on connaît se situe vers 2 %, voire au grand maximum 3 % (C. Poher nous dit, dans l'article «l'Aéronautique et l'Astronautique» N° 52 que 90 millions de gens auraient vu des U.F.O. depuis ces 30 dernières années. Comparé avec tous les cas connus, officieux et officiels, l'on obtient entre 1 % et 2 % de cas connus). Si j'ai traité 10 % et 5 %, c'est pour montrer que la probabilité pour que le hasard explique X devient TRES RAPIDEMENT et de façon non proportionnelle nulle. C'est un argument en plus pour montrer l'avantage qu'il y aurait à connaître davantage de cas.

Un OVNI près de l'observatoire de Bruxelles

(observatoire Royal d'Uccle, prov. de Brabant, Belgique) **Enquête de Christiane PIENS**

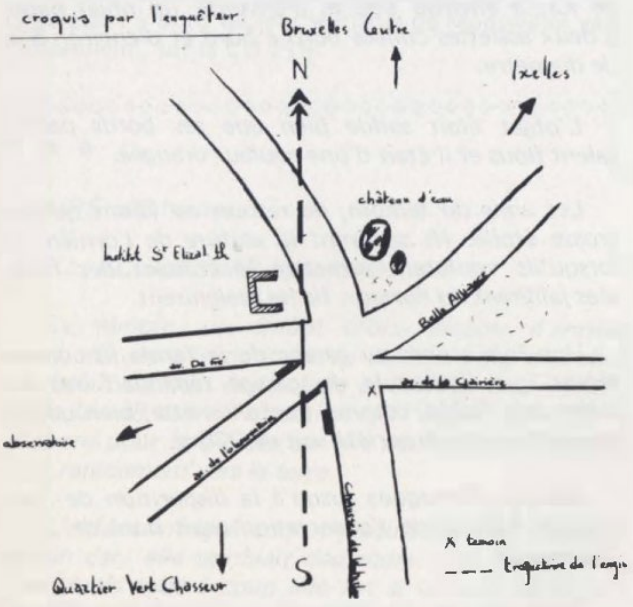
LIEUX : Uccle fait partie du sud de l'agglomération bruxelloise et est très peuplée. Le lieu de l'observation est un carrefour très important où se croisent un important trafic vers le Brabant Wallon et la région de Charleroi et les voitures venant d'Uccle pour rejoindre les autoroutes de Liège et de Namur. En outre, plusieurs lignes de transport en commun y passent, et sur l'un des coins se trouve l'un des plus importants hôpitaux de Bruxelles. L'observatoire se trouve à environ 1 km.

HEURE ET DATE : Septembre 1974 (le témoin ne se souvient plus de la date exacte), vers 19 h.

TEMOINS : Mme X. qui était accompagné de deux personnes, dont une M. Y qui a également observé le phénomène. Mme X est une dame posée d'une quarantaine d'année, qui est commerçante à Bruxelles.

LE RECIT : Mme X, assise à côté de M. Y qui tenait le volant, se dirigeait vers Bruxelles par la Chaussée de Waterloo, orientée à peu près sud-nord à cet endroit, et faisait donc face au nord. Elle se trouvait comme beaucoup d'autres gens à cette heure, arrêtée devant les feux de circulation où la Chaussée de Waterloo forme un carrefour avec les avenues De Fré et de l'Observatoire. Le crépuscule s'était déjà installé et l'éclairage de la route était allumé.

Soudainement Mme X et M. Y virent surgir à leur gauche un engin lenticulaire dont ils estimèrent le diamètre à 5 à 7 m, de couleur orange vive, aux contours nets. La lumière que dégagait l'engin était éblouissante mais ne fit pas mal aux yeux. (voir croquis) Ce



qui a surtout surpris le témoin c'est sa vitesse. Elle n'a pu le comparer à aucun engin terrestre connu et déclare qu'il allait bien plus vite que le double ou le triple d'un avion classique. Pas de détails de structure visibles. La couleur et la luminosité n'ont pas changé au cours de l'observation.

Enq. : A quelle hauteur se trouvait-il ?

Mme X : A quelques mètres au-dessus des maisons. (Nous avons constaté qu'il s'agissait d'immeubles d'environ 20 m hauteur et une antenne TV de 5 à 7 m)

Enq. : Comment l'engin a-t-il disparu ?

Mme X : Au-dessus de la cime des arbres (des chênes ayant à peu près 20 m de hauteur se trouvant autour d'un château d'eau).

Enq. : Y-a-t-il eu pendant votre observation un changement de direction ?

Mme X. : Non, il suivait parallèlement la Chaussée de Waterloo. (Signalons qu'à cet endroit la route fait un virage à gauche ce qui fait que l'engin a disparu au-dessus du bois)

Enq. : Y-a-t-il eu une émission de fumée ou un hâlo autour de l'engin ?
Mme X. : Non, les contours étaient nets.
Enqu. : Combien de temps a duré votre observation ?

Mme X. : Peut-être 4 à 5 secondes.

Enqu. : En quelle direction l'engin a-t-il disparu ?

Mme X. : Vers Bruxelles, au-dessus du Bois de la Cambre.

Enqu. : Que pensez-vous de l'engin que vous avez-vu ?
Mme X. : C'était incroyable. J'ai l'impression qu'ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient, passant à une telle vitesse au-dessus de Bruxelles. Ou bien qu'ils se sentaient maître de la situation ? Je ne sais pas s'ils se rendaient compte que tant de gens pouvaient les voir.

Enqu. : Avez-vous une idée sur l'origine de l'engin que vous avez-vu ?

Mme X. : J'ai longtemps cru que les OVNI étaient d'origine russe ou chinoise. Seulement après ce que j'ai vu je peux difficilement admettre que ce soit terrestre, après tout il n'y a aucune raison pour que nous soyons les seuls dans l'univers.

Le témoin m'a par la suite affirmé que si elle n'avait pas été accompagnée elle aurait cru avoir une hallucination.

TRAJECTOIRE : L'objet semble avoir longé la Chaussée de Waterloo selon la direction sud-nord ; puis survolé l'Institut St-Elizabeth et disparu au-dessus des arbres qui entourent le château d'eau en direction du Bois de la Cambre.

Suite bas de la p. 16

A L'ÉTRANGER : OBJETS VUS AU SOL OU A PROXIMITÉ

BAHIA BLANCA (Argentine)

Un ouvrier agricole argentin âgé de 26 ans qui se trouvait avec son tracteur dans un champ près de Carmen de Patagones déclara avoir vu du lieu de son travail, en bordure d'une route nationale, une violente lumière qui avait sa source à 200 m de là et qu'il prit d'abord pour la lanterne d'un péon venu le relever mais qui se transforma rapidement en un disque de 5 à 10 m de diamètre au centre duquel il distingua une petite tourelle. L'objet se déplaçait lentement et près du sol au milieu d'une lumière resplendissante. L'appareil demeura silencieusement au-dessus du tracteur et le témoin terrorisé se sauva pour avertir ses beaux parents et un péon qui purent observer l'OVNI. L'OVNI qui avait pris une couleur bleue demeura un instant stationnaire à l'extrêmité du champ puis passant à ras du toit de la maison il disparut vers l'Ouest.

(«La Nacion» 7/6/76)

ANTOFAGASTA (Chili)

M. Ricardo Villanneva (36 ans) et son épouse, Madame Margarita Ardiles (32 ans) prétendent avoir été poursuivis par un OVNI. Les faits se sont déroulés lundi dernier vers 4 h dans la région de Agrias Verdades, à 300 kms au sud de Antofagasta.

«Au début, je vis une sorte d'aérolithe, mais qu'elle ne fut pas ma surprise quand je vis apparaitre d'autres objets», déclara Madame Margarita. Elle ajouta «Mon mari me dit en plaisantant : ce sont des soucoupes volantes !».

Monsieur Villanneva raconta que son ton ironique se transforma rapidement en une étrange sensation de crainte. Il ajouta «dès que je me mis à accélérer, l'un des objets qui semblait être attiré par les phares de la camionnette, descendit à une vitesse incroyable. Mon épouse poussa un cri et se serra contre moi. L'engin n'avait pas la forme d'un disque. C'était une sorte de grande boule de feu énormement lumineuse de couleur orangée. Elle se plaça derrière la camionnette à environ 30 m sur le bord de la route. J'accélérai encore davantage pendant que mon épouse se protégeait le visage de ses mains. Je vis l'objet dans le rétrovisseur et je fus ébloui pendant un moment. L'OVNI nous suivait. C'est là que j'eus vraiment très peur. Soudain, l'OVNI s'éleva très rapidement jusqu'à ce qu'on ne vit plus qu'un point, puis disparut».

(«La Razon» du 7/8/75)

IPIABAS (ETAT DE RIO) Brésil 19/2/71

Un fermier qui se trouvait devant sa maison vers 21 h 30 vit un objet lumineux à une vingtaine de mètres du sol, au sommet d'une petite butte. L'objet qui était immobile émit un fort rayon de lumière bleue sur le côté, à deux reprises, puis il se déplaça lentement et s'arrêta au dessus du jardin du témoin ou se trouvaient les fils de ce dernier et des amis. Ils crurent qu'il allait atterrir. Il était comme entouré d'un nuage lumineux et avait bien 10 m de diamètre. Il prit de la hauteur et disparut très rapidement.

A noter : quelques mois auparavant le même fermier avait remarqué dans un champ, non loin de chez lui, une bande d'herbe de couleur différente, sur un diamètre de 6 m approximativement comme si un objet rond s'était posé là. Mais personne n'y avait prêté attention.

(Extrait de «O Globo»)

EL RUBIO (Sevilla) Espagne

24 Mars 1975, heure : 10 h du soir

Un agiculteur de 27 ans, Antonio Cabello se trouvait dans son automobile en compagnie de trois amis lorsque une roue de la voiture s'étant embourbée dans une ornière laissée par un tracteur, celle ci s'immobilisa. Ses amis s'étant éloigné pour aller chercher de l'aide à la ferme le jeune homme se trouva seul.

Tout à coup il fut jeté au sol comme par une «décharge» d'un genre inconnu et il vit au-dessus de lui, à environ 500 m d'altitude, un objet pareil à deux assiettes collées bord à bord et d'environ 5 m de diamètre.

L'objet était solide bien que ses bords paraissaient flous et il était d'une couleur orangée.

Les amis du témoin, de retour, ne virent qu'une grosse étoile. Ils sortirent la voiture de l'ornière et lorsqu'ils voulurent remettre le contact des flammes jaillirent du moteur. Ils les éteignirent.

Une fois arrivés au garage de la ferme ils constatèrent que l'ampoule du garage répandait une lumière très faible, comme une allumette, bien que le courant dans la propriété soit de 220 V.

Depuis «l'attaque» jusqu'à la disparition de l'engin qui fut rapide l'observation avait duré de 10 à 15 minutes.

Transmis par A. Darnaude — Enquête de Miguel Peyro — Traduction A. Fernandez

DATE : 19 Mars 1972

• • •

Suite de la p 15 **BRUXELLES**

COMMENTAIRES : Il ne peut s'agir d'un ballon-sonde provenant de l'observatoire tout proche vu sa taille et sa vitesse. Il n'y eut pas d'effets sur la voiture, ni les postes de télévision et les autres appareils électriques des alentours comme l'a montré notre enquête auprès des habitants. Signalons que la ligne ferrovière de grande ceinture est de Bruxelles se trouve à un kilomètre au sud. Il y passe un gros trafic de minerais entre le port d'Anvers et la région industrielle de Charleroi.

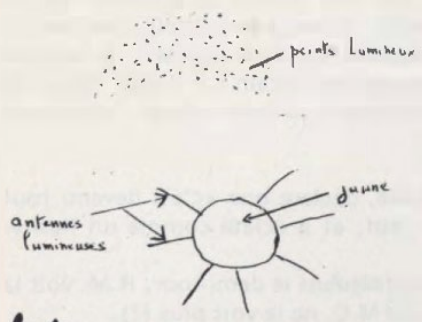


fig 1a d'après le dessin de R.B.

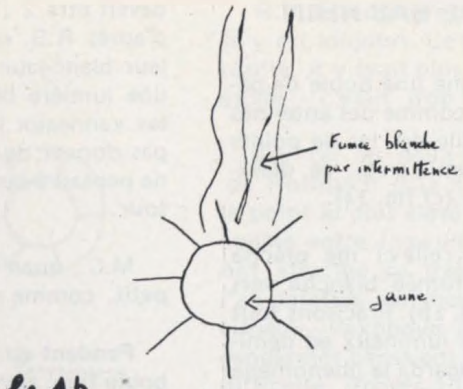


fig 1b d'après le dessin de M.C

DANS LE BAS-RHIN

ENQUETE DE PH. WIEDENHOFF

Délégué Régional

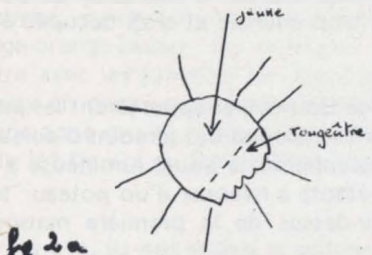


fig 2a d'après le dessin de M.C (sans jumelle)

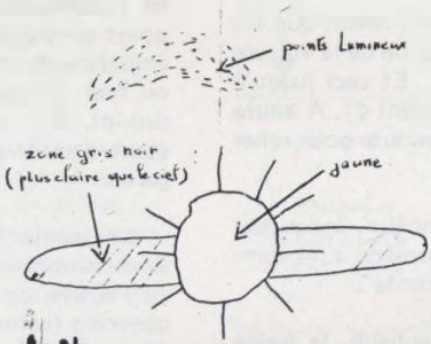


fig 2b d'après le dessin de M.C (avec jumelle)

LES FAITS

Dans la nuit du samedi 21-08 au dimanche 22-08 1976 vers 24 h R.B. et M.C. tous deux âgés de 21 ans circulaient à bord de leur véhicule de Monswiller vers Dossenheim, sur la CD 219.

«Nous étions à la recherche d'un coin, d'un bistrot pour boire un verre. Nous sommes sortis de Saverne pour trouver un bistrot ouvert à cette heure-ci. A l'entrée d'Ernolsheim (point 1), M.C., ma fiancée, signale un «truc» qui nous suit. Elle a dit ça en plaisantant.

(suite page 18)

• • •

HEURE : 22 heures

LIEU : ACUESCOMA (Mexique)

Le témoin, un enfant d'une dizaine d'années était allé dans le patio de sa maison pour chercher un balai. La nuit était claire et étoilée. Une lumière dans le ciel attira l'attention de l'enfant qui la prit d'abord pour une fusée car elle était bleue et descendait rapidement vers la terre.

L'enfant intrigué courut jusqu'au terrain de sport voisin car elle semblait descendre dans cette direction mais tout à coup elle fut si proche qu'il prit peur et se sauva en courant vers sa maison.

En se retournant il vit comme une sphère lumineuse qui répandait une lumière bleutée «comme la soudure autogène».

L'enfant qui avait appelé sa mère ressortit avec elle et ils purent voir l'engin qui était resté là pendant environ 7 minutes s'élever avec un bourdonnement et en émettant des étincelles de couleur bleue.

Le lendemain l'enfant et les voisins accourus en curieux ont retrouvé 4 empreintes de 20 cm de profondeur, à égale distance les unes des autres; le tout formant un carré de 2,50 m. Au centre des traces, à un point équidistant de ce que l'on suppose être les «pattes» de l'objet, la terre est brûlée.

Nota : 1 mois après les traces sont encore visibles malgré la pluie et le vent qui ont balayé la région.

Traduit de la revue «Exelcior» — Communiqué par Pedro Monguia Mora (Mexique) — Traduction A. FERNANDEZ

suite de la page 18 : **DANS LE BAS-RHIN**

C'était une grosse boule, comme une boule de pétanque, très, très lumineuse avec comme des antennes lumineuses et au-dessus de la boule des tas de points lumineux qui scintillaient en demi-cercle, ce demi-cercle étant légèrement à gauche» (cf fig. 1a).

Lorsque j'ai interrogé M.C., celle-ci me précisa qu'elle voyait «une espèce de fumée blanche vers le haut par intermittence» (cf fig. 1b). Précisons tout de suite qu'elle ne vit les points lumineux en demi-cercle que plus tard, lorsqu'elle regarda le phénomène avec des jumelles. Nous y reviendrons.

Les deux témoins ont estimé que l'altitude du phénomène était de 100 mètres environ, et qu'il avait une taille angulaire de 1° 30' à 2°.

Poursuivant leur route, R.B. et M.C. voient que «la boule est tantôt à droite, tantôt à gauche de la voiture une centaine de mètres au-dessus». Et ceci jusqu'à l'entrée du village de Dossenheim (point 2). A allure moyenne, il faut au maximum une minute pour relier Ernolsheim à Dossenheim.

Arrivé donc à l'entrée de Dossenheim, à hauteur du camping, situé à gauche, le phénomène a un comportement insolite. C'est R.B. qui raconte :

«A hauteur du camping à Dossenheim, la boule était à droite. Je l'observe, mais d'un coup elle vire à gauche et se présente devant la voiture. Elle est passée derrière la première maison à droite (cf fig. 5). Elle devait être 2 à 3 m au dessus de la voiture». Toujours d'après R.B. elle avait la taille d'un œuf, d'une couleur blanc-jaune, très vive. Autour de la boule, règnait une lumière bleuâtre et rougeâtre (d'où, sans doute, les «anneaux multicolores» de la presse). Il ne peut pas donner de plus amples détails car il était ébloui et ne pensait à ce moment-là qu'à une chose : faire demi-tour.



— trajet de la voiture
--- trajet de la boule lumineuse

M.C., quant à elle, déclare que «c'est devenu tout petit, comme un œuf, et a éclaté comme un flash».

Pendant qu'ils effectuent le demi-tour, R.M. voit la boule fixe, alors que M.C. ne la voit plus (?).

Lorsque je leur ai demandé s'ils avaient constaté quelque chose d'anormal au fonctionnement de leur voiture pendant l'observation, R.M. me signala que la radio fut brouillée par des bruits parasites au moment de l'observation rapprochée. Ce bruit le gêna à tel point qu'il éteignit le poste. Aussi ne peut-il dire si les émissions ont repris normalement après l'observation ou non. Toujours est-il qu'aucun autre problème ne survint. M.C. ne remarqua pas la «friture» du poste, étant d'après elle, trop énervée et trop occupée à regarder.

Les gendarmes de Bouxwiller apportèrent les précisions suivantes, qu'ils tiennent des témoins d'ailleurs : «à l'entrée de Dossenheim, la boule lumineuse a été observée (comme étant) à hauteur d'un poteau téléphonique, puis au-dessus de la première maison à droite».

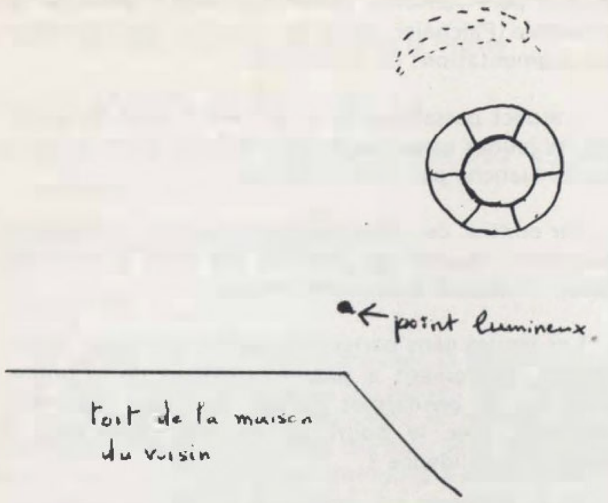
Les données permettent d'établir que cette boule devait avoir entre 3 et 4 m de diamètre, alors que lors de la phase rapprochée, «l'œuf» devait avoir entre 30 et 40 cm.

Après leur demi-tour, «la boule a repris de l'altitude, mais nous a suivis par un autre chemin, car nous ne l'avons plus vue, pendant quelques minutes». M.C. précise : «après le demi-tour je me suis retournée et l'ai vue derrière, puis à droite, puis à gauche». R.B. conduisant, ne pouvait pas la voir, car sa passagère elle-même devait se coller contre les vitres pour l'apercevoir. Ce qui explique sans doute cette «disparition momentanée» jusqu'à Ernolsheim. Jusqu'à leur arrivée à Monswiller (point 3), le phénomène se manifeste assez loin d'eux sur leur gauche, vers le village de Hattmatt (taille angulaire 40' environ).

Ils arrivent devant la maison de la jeune fille. Là «ils voient la boule au-dessus du toit du voisin (cf fig. 4), 40 à 50 m au-dessus. Elle bougeait sur sa droite très lentement». Sa forme était toujours ronde et sa couleur n'avait pas varié.

M.C. est entrée chez elle et a cherché sa mère. Elles sont ressorties avec des jumelles et ont observé le phénomène. Le père les a rejointes par la suite. La boule semblait changer de forme. A un moment, la mère «a cru voir un disque foncer sur elle». Elle a pris peur et est rentrée.

M.C. signale qu'elle voyait un point lumineux juste au-dessus du toit, sous la boule lumineuse, légèrement



D'après le dessin du Témoin M.C.

à gauche, point lumineux qui changeait de couleur (rouge-orange-jaune). On le voyait sans jumelle. Par contre avec les jumelles on découvrait les points lumineux en demi-cercle dont j'ai parlé plus haut, ainsi qu'une zone gris noir allongée de part et d'autre de la boule (cf fig. 2a et 2b) particularités invisibles à l'œil nu.

Vers 1 h, ils ont appelé la gendarmerie de Saverne. Deux gendarmes se présentèrent au domicile de la jeune fille. Ils purent constater le phénomène. Le seul résultat de cette entrevue fut, semble-t-il, la convocation des témoins à la gendarmerie et l'enquête menée par leurs soins.

Entre temps, le jeune homme, R.B., était rentré chez lui à Ingwiller. Il voyait toujours la boule lumineuse, qui ne semblait pas bouger.

A ce stade du récit, je tiens à faire une remarque importante. Il semble en effet que le phénomène prenne une autre allure à partir de ce moment. A moins que ce ne soit un autre phénomène, tout simplement. Toujours est-il que l'observation qui va suivre ne semble pas concorder avec l'observation précédente, du moins quant à la description du phénomène.

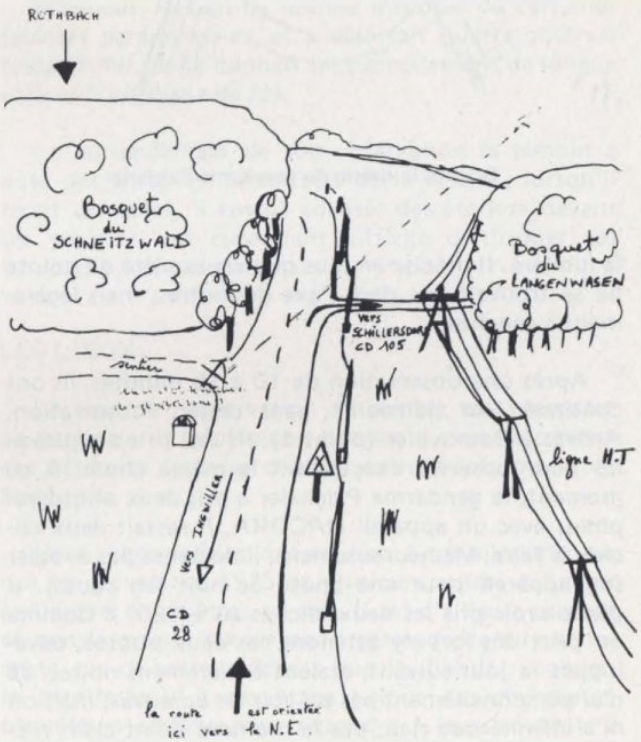
Cette dualité du phénomène est d'ailleurs relatée dans l'article du journal.

Arrivé donc à Ingwiller, R.B. rencontre l'adjudant Le Martret, et le gendarme Paicheler, de la brigade de Bouxwiller (compagnie de Saverne), en train d'effectuer une tournée de nuit, en «Estafette». Il faut signaler que les deux gendarmes connaissaient le jeune homme, comme je l'ai déjà signalé. Aussi lorsque celui-ci leur dit qu'il a été suivi par «quelque chose de lumineux, comme une boule», les gendarmes croient à une farce.

«Ça ne va pas ? Tu n'aurais pas bu un petit coup de blanc de trop ?» (sic).

R.B. leur montre alors l'endroit. La boule lumineuse y est toujours. Le gendarme Paicheler précise : «En réalité, il y avait plusieurs lumières. Ce n'était pas une étoile, c'était trop gros, mais comme des phares».

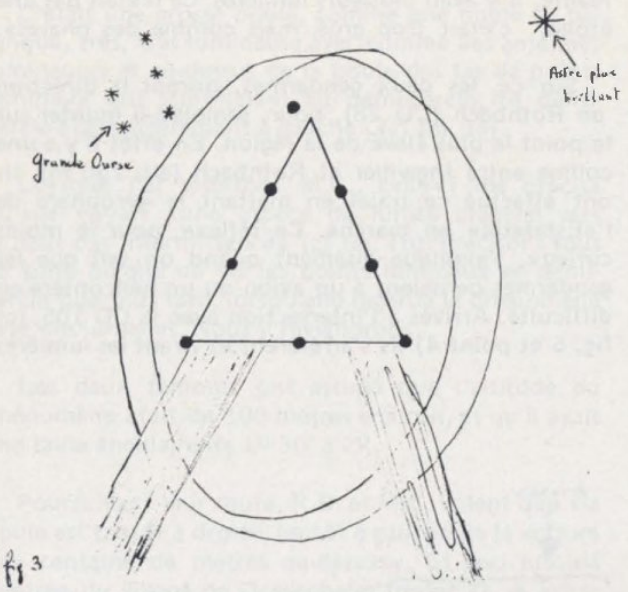
Sur ce, les deux gendarmes, prirent la direction de Rothbach (CD 28), pour, semble-t-il monter sur le point le plus élevé de la région. En effet il y a une colline entre Ingwiller et Rothbach (alt. 230 m). Ils ont effectué ce trajet en mettant le gyrophare de l'«Estafette» en marche. Ce réflexe, pour le moins curieux, s'explique aisément quand on sait que les gendarmes pensaient à un avion ou un hélicoptère en difficulté. Arrivés à l'intersection avec la CD 105, (cf fig. 6 et point 4) ils s'arrêtèrent et virent les lumières



à l'est (direction Mulhausen). Avaient-elles bougé ? Etait-ce un nouveau phénomène ? Personne n'a su me répondre, personne n'ayant perçu de déplacement.

Ces nouvelles lumières «étaient en forme de triangle (d'une taille angulaire identique à la boule : 1° 30' à 2°). De temps en temps, des gerbes de feu apparaissaient à la base du triangle (cf fig. 3). Tout l'ensemble s'illuminait alors plus fort et prenait l'aspect d'une boule. Les lumières (du triangle) s'atténuaient» ce qui semble normal, si tout l'ensemble s'éclairait d'avantage. «Lorsque les lumières étaient nettes, elles semblaient fixes». Ceci se produisait toutes les 3 ou 4 secondes.

Le gendarme Paicheler estime pouvoir attribuer un petit mouvement à l'ensemble à chaque «allumage», bien que ce soit très difficile à affirmer, vu l'éclat de



D'après le dessin du gendarme Paicheler

la lumière. Il précise en plus que «la lumière de pointe ne se trouvait pas dans l'axe des autres, mais légèrement à gauche».

Après une observation de 10 à 15 minutes, ils ont continué leur patrouille, sans cesser l'observation. Arrivés à Bouxwiller (point 5), ils ont pris des jumelles pour observer exactement la même chose. A ce moment, le gendarme Paicheler a pris deux photographies, avec un appareil DACORA. Il restait deux clichés à faire. Malheureusement, il ne pensa pas à régler son appareil pour une photo de nuit (en pause). Il pense avoir pris les deux clichés au 1/125e ! Comme on peut dès lors s'y attendre, les deux photos, développés le jour suivant, étaient entièrement noires. Je n'ai personnellement pas pu voir les épreuves, mais on m'a affirmé que rien, pas le moindre point clair, n'était visible.

Cette observation s'est prolongée jusqu'à 4 h. Le gendarme Paicheler, ayant quelques petites notions d'astronomie, a situé le phénomène approximativement par rapport à la grande ourse et à une étoile plus brillante qui lui servit de repère lors de l'observation (qui serait dès lors l'étoile polaire ?). Il put observer que «les lumières semblaient plus près de l'astre (étoile plus brillante) à Bouxwiller que sur la butte».

Voilà les faits, tels que j'ai pu les relever.

A première vue, ces deux observations, qui ne regroupent pas moins de six témoins connus, semblent distinctes. En effet pendant que les deux gendarmes observaient leur «triangle» à Bouxwiller, Mme C., la mère du témoin M.C., s'est levée juste avant le lever du jour, a regardé dehors et a encore vu la boule lumineuse, non plus au-dessus de leur propre maison. «C'était simplement une boule jaune très brillante».

De plus l'aspect rond d'une part, et triangulaire d'autre part renforce cette hypothèse, bien que le gendarme Paicheler parle de «boule» aux moments des augmentations de luminosité.

L'aspect pulsatoire de la lumière n'a pas été relevé par les jeunes gens, encore que M.C. dit avoir vu «une fumée blanche par intermittence».

Par contre, ces deux phénomènes sont totalement silencieux. Aucun des témoins n'a senti la moindre odeur ni ressenti la moindre chaleur.

Les jeunes gens parlent de points lumineux désordonnés, légèrement à gauche au-dessus de la boule, alors que les gendarmes parlent de points lumineux ordonnés, avec le point au sommet légèrement à gauche. Coïncidence ?

Il paraît bien difficile de pouvoir y répondre.

Pour terminer ce rapport, j'aimerais encore signaler trois points :

— le gendarme Paicheler, alors qu'il était en pension à Obernai en 1953, affirme avoir vu un phénomène du type cigare. Il n'en avait jamais parlé.

— M.C., pendant les deux ou trois jours qui suivirent son observation, eut des maux de tête. Peut-être n'est-ce qu'à cause de son état d'énervement.

— le fils de l'adjudant Le Martret revenait de La Petite Pierre dans la même nuit. Il déclara à son père, avant d'être au courant des évènements de la nuit : «J'ai vu un Spoutnik». Son père de rétorquer : «Moi aussi !». Je n'ai malheureusement pas pu rencontrer ce témoin, tenant ces propos de Mme Le Martret.

Signalons que R.B. connaissait le phénomène O.V.N.I. comme tout un chacun, mais qu'il ne s'y intéressait nullement. M.C. quant à elle, avait lu un livre traitant du sujet, livre qu'elle s'est mis à relire au lendemain de l'observation, mais elle n'attachait pas trop d'importance aux O.V.N.I.s jusqu'à ce jour.

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P GUEUDELOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.
Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

DANS LE LOIRET

Enquêteur : P. BERTHAUT

LIEU : Girolles (Loiret) Hameau de la Brosse

DATE : dimanche 20 Juin 1976 à 7 h

TEMOIN : Monsieur Léon KETTERLING 45 ans outilleur

METEO : Ciel clair et ensoleillé

LES FAITS

Le témoin circulait en voiture avec sa famille sur le V.O. reliant Girolles à Nargis ; il portait des lunettes de soleil «polaroïd». Un peu avant le hameau de la «Brosse» il observa au-dessus du bois de la Brosse, situé à 1 km, un objet brillant immobile à une trentaine de mètres au-dessus des arbres. Le phénomène avait l'aspect de deux «soucoupes» allongées superposées brillant au soleil, séparées par un espace vide ; l'objet supérieur était un peu moins large que l'autre. Les bords du phénomène étaient flous, comme vus à travers de l'air chaud. La largeur était environ celle du pouce à bout de bras. Le témoin, étonné, releva ses lunettes pour mieux voir, mais à sa grande surprise, il ne vit plus rien, il répéta plusieurs fois l'opération et constata que le phénomène n'était visible qu'à travers ses lunettes polaroïd. La route contournant le bois, le phénomène gardait la même position au-dessus de celui-ci sans effet de parallaxe.

Monsieur KETTERLING, de peur de ne pas être pris au sérieux par sa famille, ne s'arrêta pas, ne parla de rien et continua sa route. L'observation avait duré deux minutes environ et a été faite à travers les glaces de la voiture.

La dimension estimée, le pouce à bout de bras, rapportée à la distance permet d'attribuer au phénomène une dimension d'environ 18 mètres.

COMMENTAIRES PERSONNELS

Cette observation est assez délicate à interpréter en raison du comportement du seul témoin et de la visibilité du phénomène seulement à travers les lunettes polaroïd.

L'inverse serait plus facile à expliquer ; cependant on pourrait penser que la lumière du phénomène n'était pas polarisée, et que les lunettes réduisant la luminosité ambiante le faisaient apparaitre plus brillant lorsqu'il était observé à travers celles-ci.

On pourrait penser que le phénomène était «destiné» au témoin seul à l'exclusion des autres personnes, comme d'autres observations le laissent suggérer.

Il reste que la description, deux «soucoupes» superposées à bords flous est classique et a peu de chance d'être connue du témoin, malgré un certain intérêt pour le phénomène OVNI.

Monsieur Ketterling semble disposer de certaines facultés paranormales, et a déjà fait quatre observations OVNI. Je le connais personnellement de longue date et il est digne de foi.

Le surlendemain de son observation le témoin a noté des troubles inhabituels de la vision ; lorsqu'il fixait un objet, il voyait «danser des étoiles» devant ses yeux. Il est cependant difficile d'attribuer ces troubles à son observation.

LES LIEUX

Le lieu de l'observation ne semble pas présenter de particularité géologique connue ; c'est la campagne gâtinaise avec ses champs entrecoupés de petits bois.

Deux observations ont eu lieu à un kilomètre au sud en Novembre 1975 et plusieurs autres à Cepoy à quelques kilomètres au sud. Il est d'ailleurs curieux de constater la présence quasi permanente du phénomène sur ce secteur depuis que j'y habite ; celui-ci se manifesterait-il davantage autour des chercheurs enquêteurs comme pour répondre à leurs souhaits ?

NDLR. On peut penser aussi que la lumière était polarisée

F.L.

GROUPEMENT TECHNIQUE DE RECHERCHE (G.T.R.)

1) Tous les appels de détecteurs du réseau national : Postes de fabrication personnel. N° 700 à 752. VEGA II : 800 à 817. ANTIS 2 : 500 à 521 et ANTIS 4 : 550 à 581, devront être adressés dorénavant à l'adresse citée fin d'article.

2) Pour faciliter l'énorme travail (courrier relation) le G.T.R. se divise en départements :

a) Section électronique : recherche, études et fabrication d'appareils de détection fixe et sur zone d'atterrissage.

b) Section géographie-géologie (études, terrains, environnement, lieux privilégiés.

c) Réseau téléphonique sur les départements cités dans LDLN.

d) Réseau National de détection déjà cité.

Toutes les personnes intéressées par une de ces activités devront désormais se faire connaître en écrivant à l'adresse suivante.

M. TOUGERON Paul
57, rue Etienne-Dolet
92240 MALAKOFF

qui transmettra aux différents départements (timbre réponse S.V.P.).

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. en collaboration avec le Département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.-C. Vauzelle, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR

TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI!



Phase II : l'OVNI au dessus de l'arbre

Dans le CONDOMOIS (Gers)

M et Mme Gueudelot
MM. Rauly – Chaudurier
Garrouste et Sarrat

LIEUDIT «Escrimis» à Grazimis commune de Coudom 6 km N. NO de Condom

LE TEMOIN : Mr. X. âgé de 46 ans, est agriculteur vignes, tomates et surtout dans le cas qui nous intéresse, le tabac.

LES LIEUX : La L., petite rivière récemment curée coule au pied du versant est de sa vallée au haut duquel, à 500 m du cours d'eau, est bâtie la maison de M. X, en bordure d'un plateau calcaire. Bien que la région ait assez souffert de la sécheresse, le côteau est assez verdoyant en raison de son exposition et surtout de la présence de la L. qui contrairement à toutes les autres petites rivières de la région, coule de façon régulière, ce qui permet l'arrosage du tabac.

LA DATE : L'observation a été effectuée dans la nuit du 23 au 24 Juillet 1976 à minuit précise (le témoin a regardé sa montre à la fin de l'observation : il était 24 heures 2')

LE TEMPS : Temps clair : pas de lune car couchée le 23 à 18 h 37' et levée le 24 à 3 h 46' ciel étoilé, température douce.

LES FAITS : En raison du temps exceptionnellement sec de cet été 1976, Mr X. doit arroser ses champs de tabac régulièrement. Ce soir du samedi 23, comme il l'avait souvent fait auparavant, il avait branché la pompe sur son tracteur (diesel) et attendait l'heure d'arrêter le pompage. Comme d'habitude dans ces cas là, le tracteur était stationné obliquement par rapport à la rivière, à quelques mètres du cours d'eau. Notre témoin sommeillait, la tête entre ses bras croisés et posés sur ses genoux. Il préfère se mettre là car étant bon dormeur il craint de gaspiller l'eau en ne se réveillant pas, tandis que de cette façon, les vibrations ne lui permettent que de sommeiller.

L'observation se décompose en trois parties ou phases.

1re phase : Lorsqu'il ouvrit les yeux il vit deux faisceaux lumineux qui lui semblèrent coniques. Ces deux faisceaux paraissaient provenir de deux phares qui se seraient trouvés derrière les arbres sur sa droite.

Plus tard, notre témoin ayant tourné et retourné ses souvenirs, en est arrivé à la conclusion suivante : «La source lumineuse ne pouvait qu'être en hauteur, et à une certaine distance sur la droite pour que les faisceaux lumineux puissent arriver ainsi.

C'était comme si une haie quelconque avait arrêté les rayons inférieurs, formant ainsi une ombre donnant aux faisceaux lumineux cette étrange forme conique : la source se trouvait du côté le plus large . . . (!) malheureusement il n'y a pas de haie à la bonne hauteur dans cette direction . . .

Cette lumière était faite d'un mélange étrange de couleurs orangées — évaluées par le témoin aux nuances 163 et 170 (rose orange) du nuancier Pantone — avec alternance de raies plus claires et de raies plus sombres. Mr X. affirme que les faisceaux n'éclairaient absolument pas le sol, les contours étaient donc bien délimités. Il pense alors que quelqu'un arrive sur sa droite avec deux puissantes lampes torche.

Instinctivement, (tout s'est passé très vite) il pense à se lever. A ce moment là, il est déjà atteint par les pointes des faisceaux lumineux. Lorsqu'il commence à se redresser il est complètement éclairé par cette lumière orangée. Il se lève donc pour faire le tour du tracteur et mieux voir ainsi ce qui arrive.

2me phase : Il était à peine retourné que la couleur de la lumière a viré au blanc éclatant. (Important pour le témoin : il ne s'agit pas de 2 lumières successives mais d'une lumière orangée qui se transforme, lors d'un fondu enchainé, en une lumière blanche). Il nous dira qu'il faisait «clair comme en plein jour». Il se trouvait au centre d'un cercle lumineux, comme pris dans le faisceau d'un projecteur de cinéma (sic) d'un rayon approximatif de 4 à 5 mètres autour du tracteur. Il certifie ce fait car il se rappelle bien avoir remarqué qu'il lui était impossible de voir plus loin que cette distance, le reste du paysage demeurant noyé dans la nuit.

Mr X. se retourne en levant la tête de façon à voir la source de cette lumière et c'est alors qu'il aperçoit au-dessus de la L. une sorte «d'obus» de lumière.

Le témoin était à 3 ou 4 m du ruisseau donc l'objet était à peu près à 10° de la verticale passant par l'observateur.

C'est un long cylindre lumineux dont l'une des extrémités, celle orientée vers la gauche du témoin, (apparemment dans le sens de marche — vers le S. SE d'après la succession des observations) se terminait par une demi-sphère, l'autre bout étant droit.

Approximations du témoin : Longueur = 8 m
Diamètre «bras largement ouverts» (= 0,80 m)
Hauteur / sol = 30 m

Ces estimations sont totalement suggestives et ne doivent être retenues que prudemment. Pour la hauteur : le témoin est à peu près sûr de ce chiffre, par raisonnement et par souvenir.

1 — D'abord il l'a bien vu entre les branches de l'arbre comme étant juste au-dessus (arbre = 25 m)

2 — Si, comme on peut raisonnablement le penser, les trois observations distinctes (en effet elles ne sont reliées par aucune progression ; ce sont comme trois flashs) sont dues au seul et même objet, sa hauteur dans la seconde phase ne peut être que de 30 à 40 m. car — dans la 1re phase les rayons sont si inclinés qu'il est obligatoire que l'objet évolue à 30 M ; maximum.

— dans la 3ème phase le cercle lumineux derrière la haie aura une hauteur facilement déterminable, par rapport aux arbres, à savoir 15 m.

Raisonnement de Mr. X. : à cette vitesse l'objet n'a pas pu monter bien haut pour redescendre tout de suite après sur un parcours de 150 m à peu près.

Pour le témoin il ne s'agissait que de lumière blanc-bleuté où le blanc dominait mais où il y avait plus de bleu que dans un arc électrique tout en ayant sa force et sa luminosité, mais sans être éblouissante. Le bleu ne se mélangeait pas uniformément dans le blanc mais formait des sortes de volutes comme des effluves d'air chaud sur du bitume en été. Le témoin avance l'hypothèse que la couleur bleue provenait des bords donnant ainsi une impression de volume. Il ne se souvient plus clairement de détails de cette sorte car l'observation a été très rapide et de plus, cette couleur était très difficile à définir. En effet, lorsque nous avons déployé le nuancier Pantone devant lui, Mr X. nous a montré successivement des bleus très clairs et des bleux plus vifs tout en nous disant qu'il ne s'agissait d'aucune de ces couleurs car ce mélange harmonieux de couleurs et de lumière n'était pas une nuance connue sur terre ; et c'était très beau. Mr. X. «C'était brillant, mais ça ne gênait pas les yeux. Ça les attirait plutôt, c'était joli!» (Nous reviendrons plus tard sur cette impression de beauté).

Les contours de «l'obus» étaient nets et limités par la lumière elle-même. Mr X. reviendra plusieurs fois sur le fait que cela n'était pour lui «qu'une masse de lumière». Il se disputera d'ailleurs avec son fils qui prétend qu'il doit obligatoirement y avoir une masse solide derrière cette lumière, un corps matériel.

3ème phase : Le témoin voyait l'objet à travers les branches de l'arbre sous lequel il se tenait. Alors pour mieux observer le phénomène, il recule de 7 à 8 pas pour se trouver à découvert et il s'aperçoit qu'il n'y a plus rien. Mais derrière une haie d'arbres de 20 m. de hauteur qui se trouve sur sa gauche, il voit un disque lumineux «comme si c'était le fond de l'obus».



Phase III : OVNI derrière la haie

L'objet se trouve donc à ce moment-là au-dessus du champ de tabac derrière la haie. C'était toujours lumineux mais ne brillait plus «c'était comme la lumière indirecte d'une ampoule derrière une vitre».

Le disque : il avançait probablement sur le champ de tabac mais le témoin étant dans l'axe du mouvement il n'a pas remarqué de progression. Il a eu le temps de noter que le disque ballotait, oscillait horizontalement.

Et puis tout d'un coup il n'y eu plus rien comme si cela s'était éteint.

L'objet aura donc suivi une trajectoire rectiligne N.NO. — S.SE.

Le témoin n'a pu entendre aucun bruit car le moteur du tracteur tournait.

Ce moteur n'a eu aucun raté car il ne peut pas y avoir d'effets E.M. sur les diesels.

Mr X. n'a jamais eu d'ennuis avec sa montre depuis son observation.

Autre fait à signaler qui n'a peut-être pas de rapport avec l'observation : un chêne de la haie, placé sur la trajectoire de l'objet, a commencé à se dessécher depuis la fin Juillet. Les feuilles de certaines branches se replient et se ternissent.

EFFETS PSYCHOLOGIQUES

Sur le coup le témoin n'a ressenti aucun étonnement, peut-être n'en a-t-il pas eu le temps.

Mais surtout, et Mr. X a beaucoup insisté sur ce fait, il a eu une impression de beauté et il nous fait comprendre que c'est un sentiment qu'il ne connaissait pas sous cette forme. Cette impression de beauté n'est apparue que, dans la seconde phase, lorsqu'il fut baigné dans cette lumière «extra-terrestre». En effet Mr. X. affirme qu'une telle nuance n'existe pas sur terre, aucun peintre ne pourrait l'avoir sur sa palette.

Comme nous lui disions qu'il a eu de la chance d'avoir été le témoin de ce phénomène, il nous répond : «Je ne sais pas ! Je ne vous souhaite pas de voir un jour ce que j'ai vu car il est insupportable de savoir que personne au monde n'est capable de m'expliquer ce que j'ai vu. «Cette impression d'insatisfaction est apparue une ou deux minutes après la fin de l'observation, lorsque le témoin émergea d'une espèce d'hébétude dans laquelle il était plongé. Puis petit à petit, et de plus en plus fortement, il a réalisé qu'il avait assisté à un phénomène extraordinaire. Et le sentiment d'insatisfaction dû à l'incompréhension s'est accentué. (un mois après son observation, lors de notre enquête, ce malaise était encore fort).

Le soir même, alors que le témoin a le sommeil habituellement facile — nous l'avons signalé — ou plutôt le matin même (il était 1 h 30, — 2 h) lorsqu'il s'est couché, il a mis 1 h 30 à s'endormir, chose inhabituelle.

De plus, M. X. ne pourra plus rester au même endroit la nuit, du moins pendant quelque temps. Lorsqu'il revint pomper de nuit, il est allé s'étendre au bout du pré, car il lui était impossible de rester près de la pompe, quoique, il tient à le faire remarquer, ce n'est pas par manque de courage.

Puis Mr. X. nous confie que le surlendemain il a eu des crises de larmes incompréhensibles pour lui, qui se calmèrent peu à peu.

CONCLUSION ET POST-ENQUETES

Mr X. nous a raconté que jusque là il avait toujours considéré les O.V.N.I. comme des inventions de journaux à sensation.

Mais son opinion a changé depuis et il est inquiet du fait que nous ne comprenons pas ce qu'il a vu. Mais deux mois plus tard, lors de notre seconde visite, il nous a assuré qu'il ne croit pas encore totalement aux O.V.N.I. (pour beaucoup : O.V.N.I. = soucoupe volante = martiens). Il veut plutôt l'expliquer par des armes secrêtes (?) quoique il assure que cette couleur ne pouvait être créée sur terre.

Impression personnelle : Mr. X. est digne de foi et il est hors de question qu'il ait eu les documents nécessaires pour monter un canular sans se recouper une seule fois lors de nos nombreuses questions. L'anonymat qu'il a demandé et son refus de parler au magnétophone penchent en faveur de son honnêteté.

CONDOM :

La même nuit du 23 au 24 Juillet à Condom même Mme F. et son amie discutent fort tard comme elles ont l'habitude de le faire. A minuit 10' Mme F. raccompagne son amie et en profite pour sortir sa poubelle car le ramassage des ordures est très tôt. L'amie a déjà tourné au coin de la rue lorsque le témoin, Mme F., pose sa poubelle au carrefour. Elle lève alors la tête et voit une boule rouge passer au-dessus d'elle sans faire de bruit. La trajectoire est rectiligne : d'Ouest en Est.

SOUVENIRS D'OBSERVATION DE MR. X :

Lors de notre seconde visite M. X. se souvient qu'il y a 15 ans, un soir qu'il puisait de l'eau au puits, il vit quelque chose. «Cela ressemblait à un bâton de lumière bleue qui passait dans le ciel très bas sur l'horizon. Il allait très vite mais il parcourut une grande distance dans le ciel».

Enquête à CUGNAUX (Hte-Garonne)

par Mme LACANAL et M. CATTIAU

Enquête à CUGNAUX auprès de Monsieur Joseph LUCIEN Mécanicien-navigant, 26 rue de Cézérou 31270 CUGNAUX

Le vendredi 18 Janvier 1976, à 20 h 35, dans la localité de CUGNAUX, 10.000 habitants village situé à l'ouest de Toulouse.

Ciel clair, pas de Lune, pas de nuages. Temps très froid.

Ma belle-fille, Madame BOULLAND, 40 ans, employée de mairie.

Ma petite-fille, Patricia, 12 ans en 6me au CES de Cugnaux ont observé les faits suivants :

Elles étaient devant chez elles, 24, rue Caravelle et attendaient par un froid très vif, leur fils et frère, Christian car il aurait du être déjà là.

Tout en attendant elles virent brusquement dans le Ciel, ne faisant aucun bruit une boule lumineuse de la grosseur d'une orange, qui était au-dessus d'une cheminée, qui devait par la suite servir de point de repaire. Cet objet se déplacait en clignotant de la droite vers la gauche, et de la gauche vers la droite. Il était d'une couleur blanc métallisé et sa lumière était très éblouissante, faisant mal aux yeux comme quand on regarde le soleil en face. Patricia devait dire : je ne pouvais pas le regarder longtemps. Son déplacement de la gauche sur la droite et inversement était d'une distance de 1 mètre environ par rapport à la cheminée et il faisait ce déplacement très lentement en allant

● ● ●

Dans les Pyrénées-Atlantiques

Mercredi 22 Octobre 1975 à 13 h 30 — enquête de J.M. Bernard et C. Navaro

LE TEMOIN :
Jean-Paul Bernard, 18 ans.

Il allait à la chasse aux alouettes, à vélo.

LE LIEU :
Il se trouvait sur la route joignant Artix à Serres Sainte-Marie (3 km) ; voir carte Michelin 85, pli 6

CONDITIONS D'OBSERVATION :
Temps clair. Température douce. Vent d'Est léger.

LES FAITS :
En arrivant en haut d'une petite côte avant la sortie d'Artix, il lâche les mains du guidon et roule ainsi une centaine de mètres, tout en regardant en direction des collines en face de lui (NNE) et sur lesquelles se situe le petit village de Serres Ste-Marie.

C'est alors qu'il aperçut le phénomène (point A du schéma). L'objet se situe à la verticale d'un groupe d'arbres à droite de l'église de Serres. Le témoin estime que l'objet se situe entre 5 et 10° au-dessus des arbres (voir schéma).

Sa forme est elliptique, surmontée par une apparence de dôme. Le témoin a également observé une bande grisâtre qu'il a située sur la tranche apparente de l'objet. Enfin, au-dessus, une légère protubérance était visible (voir croquis).

La couleur de l'objet était, d'après le témoin, d'un blanc brillant, avec des contours très nets, ce qui lui a permis d'observer quelques détails. Il est à noter que tout au long de l'observation, le phénomène est resté très net.



Lors de son apparition aux yeux du témoin l'objet effectuait une descente en ligne droite en direction de l'église et selon un axe incliné à environ 40° par rapport à l'horizontale (voir schéma). Le témoin a pu remarquer que le grand axe de l'ellipse était apparemment perpendiculaire à sa trajectoire. Après 4 à 5 secondes d'observation, l'objet disparut derrière l'église (point B du schéma). Le témoin n'a pas pu évaluer la distance à laquelle se trouvait l'objet. C'est ainsi qu'il pouvait se situer à la hauteur de l'église ou bien à plusieurs kilomètres de là.

L'objet resta invisible environ 6 secondes. Ne le voyant plus, le témoin prit une route sur sa gauche qui traverse la cité du plateau.

La réapparition eut lieu sur la gauche de l'église (point C du schéma). L'objet remonta en ligne droite oblique, la trajectoire faisant un angle de 30° environ avec l'horizontale, puis amorça une légère courbe pour se stabiliser en vol apparemment horizontal.

La hauteur à laquelle se situait l'objet a été évaluée à environ 3 ou 4° au-dessus de la ligne des crêtes. La forme était toujours elliptique, mais la bande grisâtre et le dôme inférieur n'étaient plus visibles. La trajectoire était toujours dirigée vers l'ouest.

Durant cette phase, le grand axe de l'ellipse coïncide avec l'axe de la trajectoire, pendant la remontée. L'ellipse est alors moins allongée, sa forme générale est donc plus ramassée et le témoin remarque une tâche noire, ovalisée, située à l'avant. Le dôme supérieur a maintenant disparu.

La tâche noire a été interprétée par le témoin comme étant une partie de l'objet non éclairée par le soleil.

Suite bas de la p 26

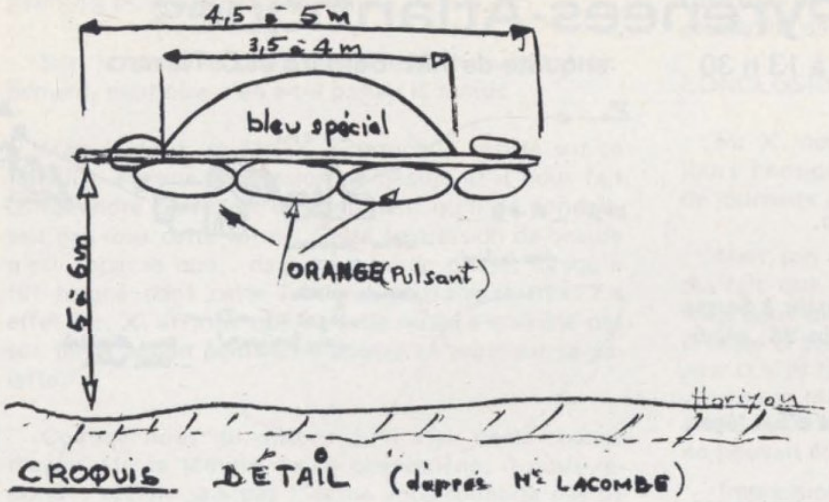
● ● ●

vers la droite et très rapidement en allant vers la gauche. La hauteur de cet objet par rapport au sol semblait être toujours la même. Le clignotement était «plus long dans sa phase lumineuse que dans sa phase obscure» ce qui revient à dire qu'il restait plus longtemps lumineux qu'éteint.

Le samedi matin je suis allé voir sur place et d'après ce que j'ai pu déduire du récit des faits fait par ma belle-fille et ma petite-fille, près de 40 minutes avec les mêmes déplacements de la part de l'objet. Mais elles n'ont pas été en mesure de me dire le temps exact de la présence de l'objet pour la bonne raison qu'elles sont rentrées dans leur maison vers 21 h 10, ce dont je n'ai pas été satisfait et que je leur ai dit.

Il me semble que la distance du point d'observation à la cheminée mentionnée plus haut et qui servit de point de repère est environ de 20 mètres, et sa hauteur par rapport au sol doit être de 8,50 à 9 mètres.

J'ai écouté le récit de cette observation séparément une fois par ma belle-fille, une fois par ma petite-fille. Ils étaient identiques à quelques petits détails près.



CROQUIS DÉTAIL (d'après Mr LACOMBE)

ENQUETE DANS L'HERAULT

par M. GRAZIOLI

DATE HEURE :
Observation du 1er au 2 Août 1976 - heure 3 h 30

LIEU : St-Pierre/Mer (Hérault)

TEMOIN : Mr LACOMBE Jean Paul

ADRESSE : Lot Francés à MONTADY 34310 CAPESTANG

PROFESSION : Instituteur à BEZIERS

AGE : Né le 28-8-1942

TEMOIGNAGE : Le 3 Août 1976 M. LACOMBE en vacances à St-Pierre/Mer (Sur la côte plein Sud de Béziers plein Est de Narbonne, voir carte) et ne dormant pas décida de se lever et d'aller faire une promenade sur le bord de mer (plage de sable) en direction de Valras.

En revenant sur ses pas entre le camping de «Pisse Vache» et le «Rocher de St-Pierre» au dessus de la ligne d'horizon côté «terre» délimité par le massif de «La Clape» Monsieur LACOMBE voit un objet lumineux : centre comparé à deux parties arrière de «Wolsvagen» formant la partie centrale principale. Cette partie centrale étant d'un bleu très lumineux spécial comme un mélange de bleu métallisé clair et lumineux en soi et un peu de la couleur d'un arc électrique mais non éblouissant. Cette partie centrale était bordée tout autour de lumières oranges pulsant simultanément comme le feraient des feux de changement de direction de voitures (environ 1 pulsation par sec)

Déplacement : parallèle à la côte vitesse constante (pas tout à fait // car la disparition s'est faite vers l'intérieur des terres).

Durée de l'observation : assez courte entre 5 et 15 secondes : disparition par occultation par les collines. La disparition s'est faite en direction du «Gouffre de l'œil Doux».

Diamètre apparent estimé 2 fois la pleine lune : vu la distance de 250 à 300 m matérialisée de façon assez précise par la falaise et les collines.

Ce diamètre apparent correspond bien à l'estimation réelle des dimensions du croquis ci-dessus ayant été données sans calcul par Monsieur LACOMBE.

REACTIONS DU TEMOIN

Après s'être convaincu lui même qu'il n'avait pas rêvé Monsieur LACOMBE conscient de l'exceptionnel de son observation a été fortement impressionné par son observation insolite et c'est en hâtant le pas qu'il a continué son chemin en direction de sa maison à tel point qu'il a dû courrir par moments. Durant ce trajet il a été pris d'une peur qu'il s'explique après coup comme d'une peur subjective : il a eu l'impression indéfinissable de quelqu'un qui n'est pas seul ou de quelqu'un qui se sent observé par derrière.

Monsieur LACOMBE qui est un fervent de la parapsychologie et qui pratique des recherches

---

Suite de la p 25 — Pyrénées Atlantiques

Pendant ce temps le témoin continue sa route (du point C à D du schéma), géné dans son observation par les obstacles naturels (arbres sur la colline).

Au bout de 3 mn environ, l'objet disparut vers le Nord-Ouest, caché par les collines elles-mêmes (point D du schéma).

Durée totale de l'observation incertaine, entre 3 et 4 mn.

REMARQUES SUR LE TEMOIN :

Celui-ci a eu l'occasion auparavant de lire quelques numéros de LDLN et prend au sérieux le phénomène OVNI. Cependant, il est à noter qu'il n'a pas rapporté immédiatement son observation, mais seulement 8 jours plus tard. L'observation ne l'a pas choqué, il n'a ressenti aucun trouble depuis lors.

Quelques jours plus tard, il a été témoin d'un autre phénomène avec deux camarades.

d'hypnose pense avoir à ce moment là fait un barrage mental une obstruction en quelque sorte à tout contact éventuel et peut être probable avec le phénomène ou l'intelligence du phénomène observé. Il dit avoir eu une peur intense d'«entrer en contact».

En arrivant au port au pas de course M. LACOMBE a été témoin d'un autre phénomène : toutes les lumières du bord de plage et du port (Lampadaires éclairant l'espace public) ont soudain été éteintes mais pas de façon normale, comme si l'on avait pompé la lumière. En fait je crois qu'il s'agit d'une décroissance lente de l'intensité lumineuse similaire à l'effet produit avec des dispositifs d'éclairage réglables à potentiomètre ou rhéostat.

Par contre le café et le dancing «La Sieste» sont restés éclairés de façon normale.

Ces lumières sont restées éteintes un bon moment : environ 15 secondes puis sont redevenues normales à nouveau.

Monsieur LACOMBE est alors allé se recoucher il n'a parlé à son épouse de son observation que plus tard car le lendemain il a préféré garder ses impressions pour lui.

Il est a noter que Madame LACOMBE son épouse a été témoin le 4 Août 1976 à MONTADY d'un passage d'OVNI ce qui a décidé son mari à lui exposer son observation.

Pour ma part je considère le témoin comme sincère : je pense qu'il faut néanmoins faire un rapprochement avec l'intérêt qu'il porte aux phénomènes parapsychologiques.

NOTA : Nous avons contrôlé auprès de Monsieur MADOLE qui est le responsable de l'installation et de l'entretien de l'éclairage public de St-Pierre si une extinction progressive était possible : il nous a dit que non et que vu le type d'installation celà était même impossible.



Phénomènes Lumineux à la COLLE-S-LOUP (Alpes-Maritimes)

enquête de l'ADEPS Méditerranée

LIEU : «Les hameaux du soleil» à quelques dizaines de mètres de la D.6 joignant Cagnes S/Mer à la Colle S/Loup.

DATE : Lundi 18 Août 1975

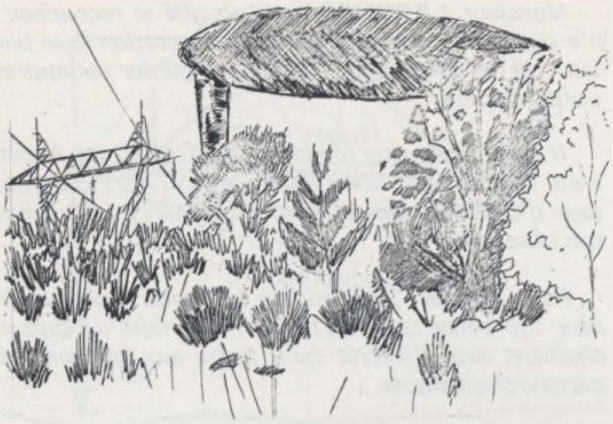
HEURE : entre 2 h 30 et 3 h

CONDITIONS METEOROLOGIQUES : temps clair

TEMOINS : Patrice Labonne — 22 ans demeurant à Anthony
Bernard Gregory — 19 ans demeurant à Vence
Marion Towroslo — 19 ans demeurant en Allemagne
Claude Jouhan — 22 ans demeurant à Massy
Marylin Morin — 20 ans demeurant à Puteaux
Michel Pequeur — 25 ans

CIRCONSTANCES DE L'OBSERVATION

Deux des témoins campaient dans une clairière. Un écran d'arbres les séparait des quatre autres témoins qui dormaient à l'intérieur de deux voitures. En sortant de sa tente, l'un des jeunes campeurs aperçut devant lui, à environ une quinzaine de mètres, quatre masses phosphorescentes, deux à sa droite, deux à sa gauche. Croyant être la victime d'une hallucination, il appelle son camarade Patrice Labonne qui, à son tour, constate la présence de cet étrange phénomène. Apeurés tous les deux se précipitent alors vers les voitures. Ils comparent ces masses luminescentes à des portes de frigidaires de 2 m de hauteur sur 1 m de longueur. Réveillés les passagers des deux véhicules aperçoivent vers la droite trois points lumineux disposés en triangle au-dessus du sol. L'un des conducteurs



met en marche le moteur d'une voiture. Bizarrement, «tout s'allume» : phares, clignotants, diverses lumières. Tout l'appareillage électrique se met à briller et à se comporter comme un warning en action sans aucune intervention. Pour faire cesser ce phénomène, il a fallu arrêter le moteur ; lorsqu'il sera remis en route, il fonctionnera de nouveau normalement.

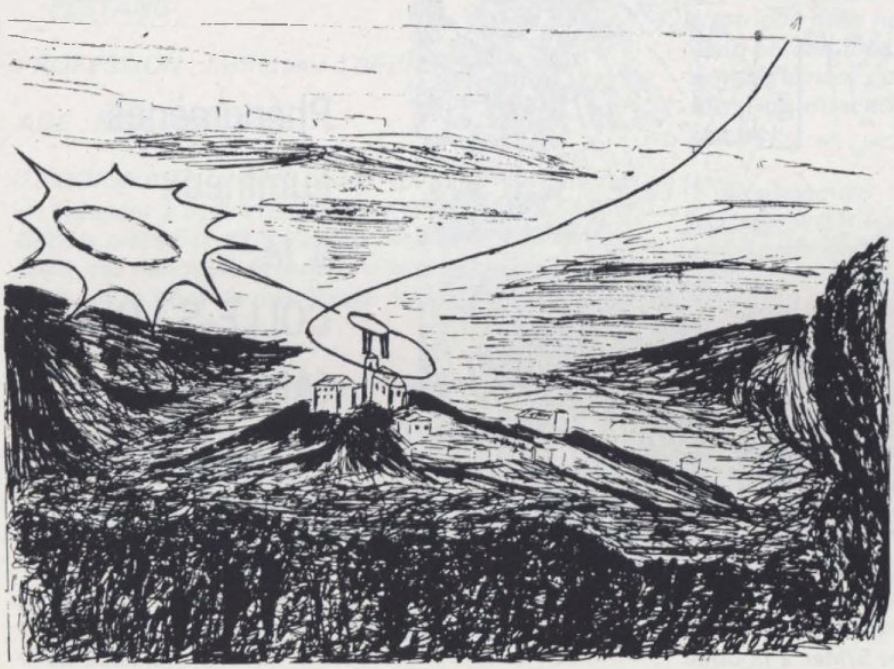
Marylin Morin déclara que la lune n'éclairait pas la scène, mais se trouvait derrière une sorte de nuage de forme elliptique, unique dans le ciel, d'environ 5 à 6 m de diamètre et à 15 m au-dessus du sol. Il était d'une teinte blanc opaque. Il en partait «comme une trompe» comparable à une sorte de trombe d'eau qui descendait au sol derrière le rideau d'arbres.

La ligne à haute tension de 150 KV qui traverse le lieu de l'observation, émettait un bourdonnement supérieur au bruit habituel. Les témoins n'entendirent plus chanter les insectes nocturnes ; en revanche, des chiens aboyèrent et des coqs chantèrent tant que le nuage fut présent.

Le lendemain matin, les témoins inspectèrent les lieux. Ils découvrirent une éllipse blanchâtre à l'emplacement où la nuit ils avaient aperçu les masses blanches. Cette matière était comparable à la chaux utilisée pour tracer les limites des terrains de sports sur les stades. Elle devait disparaître lentement avec l'apparition du soleil, sans laisser aucune trace.

REMARQUES :

La brigade de Gendarmerie de Cagnes S/Mer a mené une enquête sur cette affaire. Des précisions seront recherchées par l'ADEPS.



OBJET LUMINEUX SUR AURIBEAU-S-SIAGNE (06)

enquête de P.H. Moretti et C. Alos

Témoins : M. Paul Gsegner brigadier principal et M. Granoli, ingénieur – GRASSE 06

Date : 15 Octobre 1976

Heure : 18 h 20

Lieu : Auribeau S/ Siagne à proximité de la forêt de Peygros au lieu dit Candéou

Durée : 10 mm environ

Déclarations des témoins :

Mrs Gsegner et Granoli aperçurent un objet allongé lumineux. Il était à environ 100 m au-dessus du sol à proximité d'eux (la distance n'a pu être évaluée avec exactitude, mais il paraissait à mi-pente du mont Peygros).

Sa couleur était semblable à celle d'un tube lumineux au néon. L'objet n'éclairait pas le paysage. Il arrivait du Nord (direction Cabris-St Vallier de Thiey) Il était très brillant et la lumière qu'il émettait l'éclairait uniformément.

Par comparaison au clocher d'Auribeau qu'il a survolé à basse altitude, sa longueur a été estimée à environ 8 m.

Le troisième témoin est M. X . . (il a exigé l'anonymat). Alors qu'il roulait à cyclomoteur, il a aperçu cet objet lumineux au-dessus de lui. Avant l'observation, il avait éprouvé la sensation d'un froid pénétrant. C'est alors qu'il s'était arrêté et avait observé le ciel. Sa description de l'objet lumineux est en tous points identique à celle des deux témoins précédents.

Il resta un moment immobile sur la forêt, puis il se déplaça vers Auribeau S/ Siagne. Il tourna au-dessus du village, puis plongea sur lui à droite du clocher par rapport aux témoins. Pendant cette manœuvre, il émit vers le bas deux colonnes blanchâtres.

M. Granoli put apercevoir comme un «feu» rouge entre les deux colonnes lumineuses, il paraisait fixé à l'engin. A cet instant de l'observation, l'objet lumineux se trouvait très près du clocher ; il a paru le toucher. Tout de suite après, il a repris de l'altitude au-dessus du village en éteignant ses «phares» à la manière d'un interrupteur. Brusquement. Il donna aux témoins l'impression qu'il planait.

Ensuite, il a filé à grande vitesse en direction de la mer. Les témoins reprirent alors leur marche par le chemin forestier. Ils firent environ 200 m et grimpèrent d'environ 100 m jusqu'à un endroit d'où le regard embrasse toute la région. Ils découvrirent à nouveau l'engin lumineux plus à l'Est. Ce dernier effectua plusieurs cercles à vitesse modérée au-dessus de la région Mouans-Sartous, Pégomas, Mougins, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Les témoins durent alors s'en aller.

L'année dernière, à la même époque, ils avaient aperçu un phénomène similaire au-dessus de la commune de Tignet.

Les témoins précisent qu'au moment où l'objet se trouvait à la distance minimale d'eux, ils éprouvèrent une sensation de froid intense. Aucun bruit ne fut perçu. Ils signalent qu'une ligne à haute tension passe au sud d'Auribeau à proximité du village (300 000 volts). Ils se sont renseignés ; aucune variation de tension n'a été constatée le jour de l'observation.

Un troisième témoin s'est fait connaître qui a confirmé ces déclarations.

Remarques de l'ADEPS

Observation dans les Basses-Alpes

par l'Association d'Enquêtes sur les phénomènes Spatiaux

DATE : Jeudi 25 Novembre 1976 à 23 h 25

LIEU : Peu après Barrème sur la route nationale au P.K. 69 400

METEO : Nuit étoilée, assez claire sans lune, pas de brouillard, bonne visibilité, température assez basse.

TEMOIN : Madame Claude Pioche, 21 Bd Chancel «l'océanie» 06600 Antibes

OBSERVATION :

Le témoin roulait en voiture «austin mini» à une vitesse de l'ordre de 40 à 50 km. Son attention a été attirée par la chute d'un objet lumineux, métallique, scintillant de plusieurs feux, de plusieurs couleurs, et tourbillonnant sur lui-même comme une toupie avec des saccades.

La trajectoire était en diagonale, l'O.V.N.I. venait de la droite vers la gauche (selon le sens de la marche du véhicule)

A une distance de 50 m du témoin l'objet s'est stabilisé à environ 50 cm à 1 m du sol avec la forme d'une boule avec un panache vert.

Ensuite il est venu à la rencontre du véhicule et au moment de le croiser il a décrit un quart de cercle sur la gauche. A ce moment là il était à 2,50 ou 3 m de la voiture et ensuite il est remonté au dessus des arbres sur la gauche et s'est stabilisé en prenant une forme beaucoup plus arrondie.

Lorsque le témoin a poursuivi sa route l'objet stationnait au dessus du petit bois qui était à la gauche du témoin et le virage suivant l'a caché.

DESCRIPTION DE L'OBJET

1) au début de l'observation

Objet métallique, lumineux, scintillant de plusieurs feux, et tourbillonnant comme une toupie avec des saccades.

Feux lumineux de plusieurs couleurs (comme des feux de position) on ne distinguait pas sa forme à cause de sa vitesse extrêmement grande.

2) au moment de sa stabilisation :

Entre 0,50 m et 1 m du sol.

Forme d'une boule avec panache vert (gaz vert)

3) observation de presse :

Longueur de l'objet : 2 m à 2,50 m (panache vert compris)

Largeur de l'objet : 1 m à 1,50 m

Forme d'une demie sphère le reste étant caché par les gaz.

Composition : comme de la fonte ou en métal sombre et mat. Sans structures apparentes, bien lisse au contraire.

A l'avant de la sphère il y avait une couche de gaz vert de 10, 20, ou 30 cm d'épaisseur régulière ; partout où la sphère était apparente on la voyait en transparence sous le gaz.

Le gaz semblait plaqué contre la sphère par suite de la pression de l'air (comme le vent lorsqu'il plaque la pluie contre un pare-brise de voiture lorsqu'on va très vite et qu'il pleut très fort). Le gaz était animé d'un mouvement (provoqué par la pression de l'air) et il était renvoyé sur les côtés et à l'arrière où il formait comme un panache avec des contours mouvants, arrondis, aux formes douces et ne s'effilochant pas.

Il n'y avait pas de combustion apparente ni de flammes ; le gaz avait l'aspect néon vert phosphorescent et n'éclairait pas les alentours mais très lumineux par lui-même. Le gaz semblait varier de densité ; à l'arrière il y avait une lueur rougeâtre.

RENSEIGNEMENTS ANNEXES

1) le véhicule, pas de réactions spéciales, phares à iodes qui éclairaient très bien la route, pas de radio branchée. Pas de ratés dans le moteur. En résumé rien d'anormal semble-t-il.

2) le témoin, «pendant l'observation grande émotion lorsque j'ai réalisé que ce n'était pas un phénomène naturel et une peur ou panique violente car j'étais seule.
Ensuite insomnies et choc nerveux j'étais très abrutie le lendemain de l'observation».
Aucune séquelle au moment du rapport.

3) L'objet, croquis fait par le témoin lors de sa lettre du 27 Décembre 1976.

4) Madame Pioche a signalé son observation au commissariat d'Antibes le soir même de son arrivée (25 novembre 76) mais les policiers n'ont pas réagi.

Elle est revenue sur les lieux le dimanche 28 novembre et a informé la gendarmerie de Barrème qui a fait une enquête approfondie mais aucune trace n'a été relevée.

Raisons :
«J'étais inquiète de ce que j'avais vu et je voulais observer l'endroit de jour et voir si personne n'avait été témoin du même phénomène»

Au Sonnant d'Uriage (Isère)

enquête de Serge BLANCO

Date de l'observation : samedi 17 Janvier 1976

Heure : 7 h 10 mn

Lieu : Le Sonnant d'Uriage à l'arrêt de car.

Témoin : Jean-Marc LUMINAIS âgé de 17 ans et habitant au Sonnant d'Uriage (poursuit ses études et est en seconde AB)

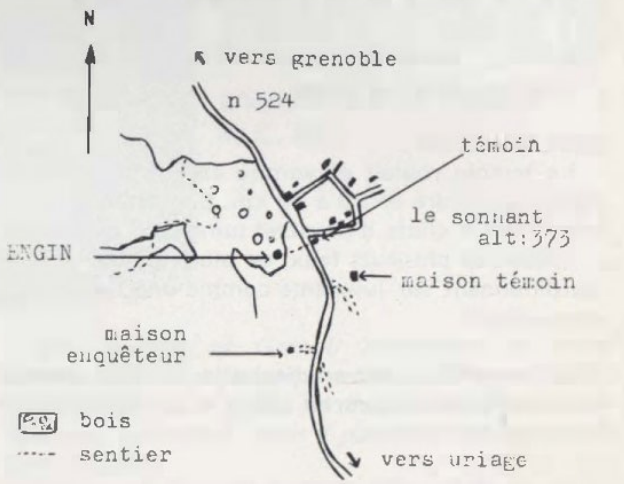
Nature de l'observation : boule lumineuse

LES FAITS

Il est 7 h 10 du matin lorsque je sors de chez moi pour aller au lycée. Il fait frais dehors. Machinalement je lève les yeux vers le ciel, il est étoilé. J'ai environ 300 à 400 m pour aller à l'arrêt de car. En arrivant à celui-ci, j'y trouve mon camarade J.M. LUMINAIS. Je lui dis bonjour et ne trouvant rien à nous dire, un silence s'installe. Puis soudain J.M. se tourne vers moi et me dit : «Serge, tu ne vas pas me croire mais j'ai vu un ovni». Cette phrase ne m'a pas frappé en elle-même ni le temps avant qu'il ne la prononce mais je pense qu'elle a de l'importance.

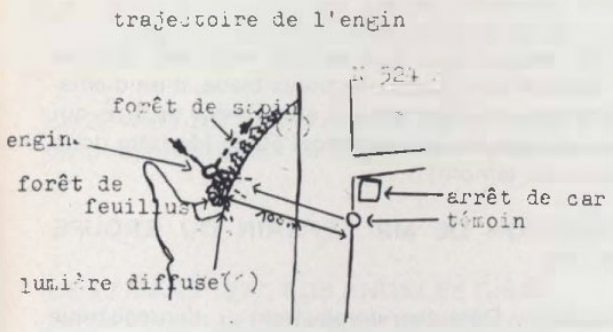
Je commence l'enquête le dimanche matin car il est difficile de parler de cela dans un car

PLAN DES LIEUX (carte 1/25 000)

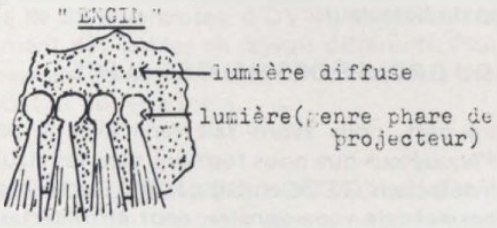


La scène se passe au Sonnant d'Uriage (lieudit dépendant de la commune d'Uriage) se trouvant entre Grenoble (10 km) et Uriage (1,5 km). Le témoin allait prendre son car et se dirigeait sur la droite de la route (N 524). La distance séparant sa maison et l'arrêt de car est d'environ 150 m. Arrivant à celui-ci (2 m environ), le témoin a l'attention attirée par une lumière diffuse en haut sur sa gauche. Il regarde et voit une boule de lumière derrière les cîmes du bois

(feuillus) et qui tourne à angle droit (d'après le témoin) et disparait derrière la rangée de sapins qui poursuit la forêt de feuillus. Tout s'est passé très vite (durée d'observation : environ 3 à 5 s) mais le témoin précise : «la lumière était très blanche, assez uniforme, il y avait au centre de la boule de lumière des espèces de phares (le témoin pense 3 ou 4)». Il me précise que ça ne peut pas être un avion car «l'engin» ne faisait aucun bruit et qu'il était trop bas. Il n'a pas vu de fumée ou de trainée derrière «l'engin». Le témoin garçon très robuste et ayant rarement peur de quelque chose ose m'avouer qu'il a eu peur : «il faisait nuit et j'étais seul . . .». Grâce au mini-giomètre j'évalue la taille de l'objet à 3 mètres. La distance entre le témoin et l'objet est d'environ 100 m.



(1) début de l'observation
(2) fin de l'observation



La montre :

Le dimanche 18 Janvier, je suis donc chez le témoin. Je lui demande la date et sortant sa montre de sa poche (le bracelet est cassé) il me dit : le «17». Mais n'étant pas sûr je vérifie sur un calendrier ; nous sommes bien le 18. Le dateur retarde donc d'un jour bien que la montre fonctionne. Ceci ne m'aurait pas paru important mais le témoin est sûr que la veille, sa montre marquait la bonne date, c'est-à-dire le 17. «je suis sûr qu'hier elle marquait aussi le 17 car le samedi matin (après l'observation) j'ai eu un devoir et ai regardé la date pour l'écrire sur ma copie». Le dateur c'est donc bloqué au jour de l'observation et a marqué la même date deux jours (le 17 et le 18) et a refonctionné le troisième jour, avec un jour de retard évidemment. Sa montre est une Timex waterproof 25 m. Il n'a jamais eu d'ennui avec. Le témoin : C'est un garçon digne de confiance, et qui ne s'est jamais intéressé à ce genre de problème. Quand je lui en parlais sa seule réponse était celle-ci : «j'y croirais quand j'en verrais». C'est un garçon sain, équilibré bien qu'il vive dans une famille très désunie affectivement. Je ne pense pas qu'il ait inventé cette histoire car il m'a dit : «on en parle pas à Raphaël et à Karim», qui sont deux autres camarades à nous. Je reviens maintenant sur cette phrase qu'il m'a dite (début du rapport). Sachant que je suis enquêteur, m'intéressant donc au problème ovni, il a tout de même pensé un moment que je n'allais pas le croire. Je pense qu'il a réfléchi pour savoir s'il allait me le dire ou non pendant le temps où nous sommes restés sans rien nous dire. S'il avait voulu inventer cette histoire il s'y serait pris autrement à mon avis. Il a toujours habité la campagne, a une bonne vue et n'a pu confondre avec une étoile.

Effets physiologiques : Il a très mal dormi pendant la nuit de samedi. Il s'est réveillé plusieurs fois et n'a plus dormi à partir de 6 heures. Il ne se l'explique pas et c'est le seul jour où il peut dormir tard (jusqua 9 h d'habitude). Il n'avait pas sommeil pendant la nuit de dimanche à lundi. Il s'est couché à minuit (d'habitude 8 h 30 car il ne regarde que rarement la TV). Il me dit qu'il languissait le matin et ne trouve aucune explication.

Post-enquête : J'ai été sur les lieux de l'observation à la même heure le lundi matin. Il n'y a aucune possibilité de confusion avec la lune que l'on ne voit pas de l'arrêt de car (cachée derrière la colline) ou avec des étoiles (bien trop petites).

RESEAU NATIONAL DE DETECTION

Ce réseau comprend actuellement 144 détecteurs de différents modèles, ainsi que des mini-stations ayant tous un numéro d'ordre. Nous vous prions de bien vouloir rappeler ce numéro dans tous les rapports d'appels, que ceux-ci soient accompagnés ou non d'observations insolites.

«Tous ces détecteurs doivent être en état de marche»

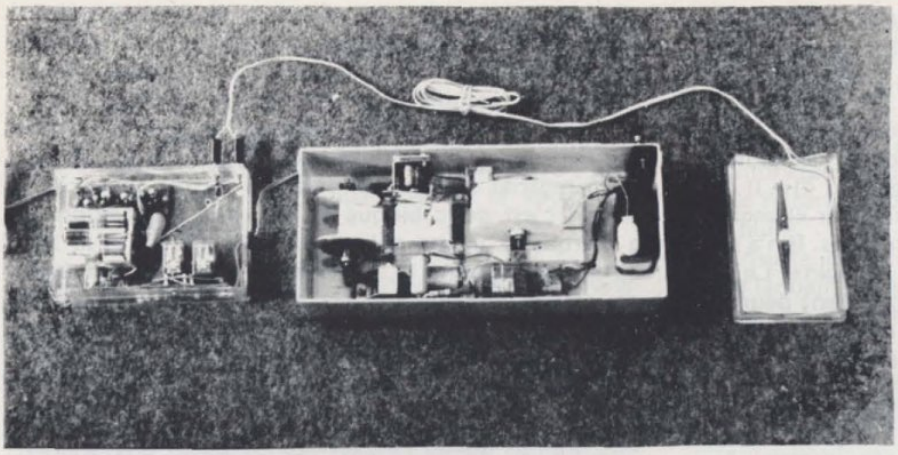
FICHE D'APPEL

ALERTE DETECTEUR

Date	Heure
Temps	Lieu
Réseau National poste N°	Ciel
Réseau Régional poste N°	Station N°
Marque	Type
Détection	Durée
Appel	Pression
Perturbations	Observation
Température	

La connaissance de ces appels avec les données indispensables de temps, d'heure et de conditions météorologiques peut nous aider efficacement dans la recherche que nous avons entreprise.

Plusieurs appels sont en heures décalées avec une observation, c'est à dire appel dans la journée et observation régionale le soir, donc en règle générale, surveiller sa région dans les heures suivantes «Un réseau téléphonique régional est indispensable»



L'ensemble détecteur — Enregistreur
Détection : aiguille fermant un circuit. L'enregistreur se met en service dès la 1ère impulsion de contact de l'aiguille. Son vibreur traceur fonctionne chaque fois qu'il y a contact de l'aiguille. Le système d'enroulement de la bande reste temporisé pendant 7 secondes à chaque impulsion du Détecteur.

Cas d'appel avec observation

31 Août 1975 Saint Priest de Ginel (19)

Témoins : Mr Bachelerie sa fille
Lieu : Lieu dit «L'Etang de Brach»
Le témoin était en vacances avec des amis.

RECIT : Mon détecteur était placé sur une cheminée de marbre intégrée au mur, lorsque vers 21 h, il s'est mis à fonctionner sans interruption, jusqu'à 21 h 08, puis 3 fois de 21 h 20 à 21 h 23 pendant quelques secondes et de 21 h 23 à 27 sans interruption.

Dans l'espoir de pouvoir observer quelque chose, nous sommes sortis en contournant l'étang au sud pour trouver un point plus élevé. Rien de visible, seules les étoiles brillaient, la lune était absente.

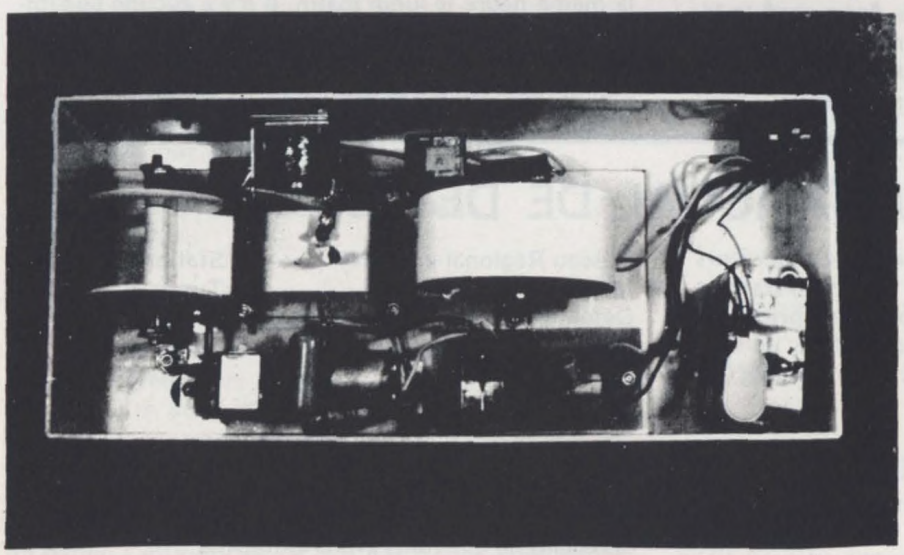
Vers 22 h 30, ma fille Frédérique (16 ans) est rentré du village, à 2 kms environ de l'autre côté de l'étang (au nord du trajet qui a été fait) et avant que nous lui disions quoi que ce soit, elle nous déclara avoir observé vers 21 h, une boule bleue, d'un diamètre apparent supérieur à celui d'une pièce de 5 frs qui descendait dans les bois derrière l'étang (derrière donc la maison du témoin)

REALISATION DE MR LEFRAIN DU GROUPE DE BLOIS

Ensemble Détecteur-enregistreur : l'enregistreur se met en service dès la 1ère impulsion de contact de l'aiguille, son vibreur traceur fonctionne à chaque fois qu'il y a contact de l'aiguille, le système de la bande reste temporisé pendant 7 secondes à chaque impulsion du détecteur.

TEXTE DU GROUPE DES HAUTES-ALPES

D'autre part, nous avons fait venir avec le petit groupe d'enquêteur que nous formons dans les Hautes Alpes un détecteur GT 78 en Kit par RD électronique je me permets de vous signaler, peut être (certainement) est-ce déjà fait que la platine circuit imprimé est fausse, une connection d'un des RLS n'est pas percée et une des pattes reste en l'air et comme il s'agit d'une bobine d'excitation des relais il ne fonctionne pas. Ceci à l'attention des gens qui ne seraient pas techniciens.



L'enregistreur seul

N.B. Le plan du détecteur ANTIS 5 GTR peut être envoyé aux électroniciens, aux groupes régionaux qui désirent le construire en communauté contre 3 timbres à 1 fr pour frais de participation.

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

LE 19 MARS 1977. EVRESE EN ARGONNE (Meuse)
Vers 20 h 30 M. Fournet, sa femme et son frère, ont observé 2 boules superposées émettant une lumière jaune orangé et rouge et se déplaçant sans bruit dans le sens S.N. Cette observation dura 3/4 d'heure avec 2 autres témoins.

(«Est Républicain» du 22.3.77)

LE 20 MARS 1977. STE MARIE (Ile de la Réunion)
De 20 h à 23 h des observateurs ont vu un objet semblable à une étoile mais plate avec des feux clignotants verts et rouges, se dirigeant dans le sens E.N. Il s'est immobilisé tournant sur lui-même assez longtemps puis disparut dans les nuages. Des photos ont été prises.

(«Journal de l'Ile de la Réunion» du 21.3.77

LE 15 ET 22 MARS 1977. ST YRIEIX LE PERCHE (Haute Vienne)
Le 15-3-77 à 6 h 45 entre Coussac Bonneval et St Yrieix Le Perche, deux personnes se rendant à leur travail ont vu un objet en forme de pelote de laine (les 2 parties illuminées semblaient réunies par une partie sombre), durant 2 mn.

Le 22 Mars 1977, vers 20 h 05 M. A. Lenoir a observé une masse lumineuse formée de 2 boules juxtaposées avec un puissant faisceau lumineux dans la même direction et dans les mêmes lieux que le précèdent témoignage.

(«Populaire du Centre» du 23.3.77)

LE 22 MARS 1977. LOS ANGELES (USA)
De bon matin des policiers et de nombreux passants ont observé 2 objets en forme de diamant entourés d'un halo bleu traversant le ciel. 7 membres de la base aérienne de March les ont vu également.

(«Ouest France» du 26.3.77)

DATE INCONNUE. BALLARTA. Province de Biscaye (Espagne)
Plus de 80 empreintes, d'OVNI, selon des témoins, ont été découvertes sur un terre plein près de Ballarta. Elles forment des cercles de rayons différents. Plusieurs habitants affirment avoir entendu et vu des lumières étranges provenant de cet endroit, l'un d'eux aurait vu en plein jour un objet étrange en forme de champignon s'élevant au-dessus du terre plein.

(«Ouest France» du 26.3.77)

LE 25 MARS 1977. MULHOUSE (Haut Rhin)
Vers 20 h, un témoin a aperçu un engin au-dessus de son domicile. L'objet de forme triangulaire, venait de la place de l'Europe et se dirigeait vers l'Ouest avec une vitesse lente.

(«L'Alsace» du 26.3.77)

NUIT DU 4 au 5 AVRIL 1977. STOCKHOLM (Suède)
Des habitants de Stockholm ont vu dans le ciel une boule de feu, prolongée de «petits nuages noirs». Le phénomène visible pendant près d'une heure fut observé par la tour de contrôle de l'aéroport d'Arlanda.

(«Tribune le Progrès» du 6.4.77)

LE 9 AVRIL 1977 AJACCIO (Corse)
A 22 h 45 le photographe du «Provençal» se trouvant Av Colonel Colonna-d'Ornano vit une lueur orange et violette au-dessus de la résidence «Les Palmiers», puis un engin qui, planant et s'inclinant, vira et fila vers le Nord à vive allure. Le témoin eut le temps de prendre une photo sur laquelle apparaît le disque lumineux.

(«Provençal Corse» du 11.4.77)

LE 15 AVRIL 1977 POULLAOUEN (Finistère)
Vers 23 h, M. Tallec, au volant de sa voiture, vit une forme lumineuse dans un champ à droite par rapport à sa direction, à près de 10 m devant lui. Cette masse lumineuse avait la forme d'un poteau haut d'une dizaine de mètres et à l'extrémité pointue, et elle était entourée d'une sorte de tourbillon de différentes couleurs. Au bout de quelques minutes l'objet s'est élevé verticalement dans le ciel et a disparu. Un autre témoin aurait vu ce phénomène de Hellez Riou. Aucune trace ne fut retrouvée.

(«Le télégramme» du 22.4.77)

LE 17 AVRIL 1977 CINARCA (Corse)
A 22 h 40, M. Louis F et sa famille faisant route vers Ajaccio, virent soudain apparaître un disque lumineux dans le pare brise. L'objet verdâtre se déplaçait d'Est en Ouest à grande vitesse ; il disparut rapidement. Le 18 Avril

1977. Cuttoli Corticchiato (Corse)

Vers 21 h le témoin parvenu à la hauteur de la gare de Mezzavia, vit un énorme disque rouge orangé qui semblait fondre sur le village de Cuttoli mais il disparut soudainement «comme s'il avait touché terre».

(«Nice Matin» du 20.4.77)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à **LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON**

DEUX SONDAGES DANS LES YVELINES

1/ Mars 1975

Résultats du sondage effectué par le lycée Marie-Curie à Versailles en collaboration avec la délégation L.D.L.N des Yvelines :

Nombre de personnes sondées : 325
Croient en l'existance du phénomène OVNI
de 16 à 25 ans : 38 %
de 25 à 50 ans : 36 %
+ de 50 ans : 12 %

Ont eu l'occasion d'observer un phénomène OVNI 5 %.
Savent qu'il existe des groupements spécialisés dans l'étude du phénomène OVNI : 73 %.
Comportement en cas d'observation :
garderaient le silence : 22 %
informeraient une Gendarmerie : 39 %
informeraient un groupement spécialisé : 49 %
Lisent les articles de presse concernant les observations OVNI : 57 %
Ont lu des livres sur les OVNIS : 35 %
Si l'existence des OVNIS est prouvée :
Pensent que c'est une découverte sans importance : 22 %
Pensent que c'est un tournant de l'humanité : 7 %
Accueil de cette information :
avec indifférence : 20 %
avec crainte : 39 %
avec curiosité : 19 %

2/ Janvier 1977

Résultats du sondage effectué par les éléves du lycée de Maurepas auprès des habitants de cette ville :
Nombre de personnes sondées : 262

Ont eu l'occasion d'observer un phénomène OVNI : 3,4 %

Ont eu connaissance d'observations faites par des proches, collègues ou amis : 13 %

Savent qu'il existe, en France, des groupements spécialisés dans l'étude du phénomène OVNI : 82,8 %

Lisent les articles de presse relatant des observations d'OVNI : 65 %

En cas d'observation :
Informeraient un groupement spécialisé : 62,5 %

Pensent qu'il est souhaitable que les gouvernements mettent tout en œuvre pour connaitre la nature ou l'origine du phénomène : 70 %

Informations et Précisions

Notre collaborateur F. LAGARDE recherche pour étude «le Folklore de France» de Paul Sébillot, en 4 volumes in 8°. La réédition est introuvable en librairie. Il désire l'acheter. Ecrire à LDLN qui transmettra.

L'enquête effectuée près de Laon (Aisne) parue dans LDLN n° 163, page 18, l'a été par Monsieur M. Cauchy ; c'est Monsieur Lesbros, Délégué Régional, qui nous apporte cette précision.

Stupéfaite, j'ai découvert dans LDLN n° 164, page 36 «la précision» de M. Rudy De Groote (GESAG) concernant l'enquête du Lac Kivu (parue dans LDLN n° 160 page 6). Je suppose qu'il s'agit d'une erreur, car le témoin, Mme Van Bockesteal m'a certifié qu'en 1950 elle n'habitait plus Goma. Je confirme donc de bien vouloir garder la date 1947-48 comme exacte.

Christiane Piens

PRENEZ NOTE : LA LIBRAIRIE DES ARCHERS, A LYON, QUI EFFECTUAIT JUSQU'A MAINTENANT LA VENTE DES OUVRAGES SELECTIONNES PAR LDLN (Service qui donnait satisfaction), NE SERA PLUS EN MESURE DE LE FAIRE DES JUILLET 77.

NOUS INDIQUERONS DES LA RENTREE DE SEPTEMBRE, LA NOUVELLE FAÇON DE PROCEDER A CE SUJET.



SUR LA ROUTE DES VACANCES N'OUBLIEZ PAS VOTRE

MACARON L.D.L.N.

(avec une couleur qui tient et un support résistant)

(diamètre réel 14,50 cm)

pour	1 macaron :	2,50 F
pour	3 macarons :	6,00 F
pour	5 macarons :	8,00 F
pour	10 macarons :	12,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

Anciens numéros de LDLN disponibles, avec leurs sommaires (Suite du n° 159)

N° 148 (Octobre 1975) EPUISE

Phénomène de déclic et OVNI - Quasi atterrissage à Aire-sur-l'Adour (Landes) — Dax (Landes) Enquête à Montcuq (Lot) — Pyrénées Orientales et Var — Atterrissage en Poitou observé par 2 gendarmes — Quasi atterrissage entre Mauze-sur-Mignon et St Hilaire de la Paluel — Enquête à Monsireigne — La vague espagnole de 1974 (suite 4) OVNI lune et corrélations — Nouvelles récentes Courrier.

Vues Nouvelles N° 5 (octobre 1975) : 2,80 F.

Invitation pour Magonia — Les bonnes histoires du 1er Avril — Le développement des facultés supérieures de l'esprit par le mixage phosphénique — Le végétarisme et ses incidences.

N° 149 (Novembre 1975 : 4 F

Prudence et modération — Quasi atterrissage près de Missancourt (Aisne) — Senlis (Oise) le 14-6-75 — Vraignes les Hornoy (Somme) — Quasi atterrissage à Feignies (Nord) — Deux OVNI dans le ciel de Colleret (Nord) — Observation à Bully les Mines (Pas de Calais) — Carrefour de la Croix — Madame (Orne) — Observation de M.J.C. à Lorient (Morbihan) — Atterrissage à Ruelle (Charente) — Observation d'Ovni à base altitude à Kervigno
Nouvelles récentes — Enquête à la Flamengrie (Nord) — Dans le Loiret — Ile de Noirmoutier — Décentralisation de FI.DU.FO. — Courrier Résufo.

N° 150 : (Décembre 1975) : 4 F

Le chemin malaisé de la vérité — Enquête sur les évènements de Bezolles (Gers) — Noé (Hte-Garonne) le 29 Août 1975 — Enquête du groupe Véronica sur l'atterrissage d'Uzès (Gard) — Corse : nouvelle observation dans le «cluster» du Valinco — Beauregard-Baret (Drôme) le 5 Avril 1974 — Romans sur Isère (Drôme) le 24 Juin 1974 — Enquête à Volvic (Puy-de-Dôme) — Trace d'atterrissage près de Romilly-sur-Seine (Aube) Un gendarme observe et photographie deux OVNIS à Revigny-sur-Ornain (Meuse) — Survols répétés dans la région de Vitry-en-Artois (Pas-de-Calais) à la mi-Août 74 — Informations de l'étranger — Les effets des M.O.C. sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites (11) — La vague espagnole de 1974 (suite 5) — Un équipement pour l'observation des OVNI — Nouvelles récentes

Nº 151 (Janvier 1976) : 4 F.

Sur la nature réelle de l'observation rapprochée. A Falmignoul (Belgique). 4 météorologistes militaires voient un étrange engin volant (Belgique). La vague espagnole de 1974 (suite 6). Ufonautes dans le ciel de Feignies (Nord). Tentatives d'atterrissage à Maubeuge (Nord). Drôme : observation de l'été 1962. Atterrissage avec trace à St-Hilaire les Cambrai (Nord). Dans les ardennes, le 29 Juin 1975. Triple photographie d'un OVNI à Contoire (Somme). Près de Chateauneuf sur Loire (Loiret). A Jariolle (Cher). Dans la Seine Maritime : 2 Observations . Colpo (Morbihan). Ovni Lune Soleil et corrélations. Nouvelles récentes.

VUES NOUVELLES Nº 6 : 3 F.

A propos de l'Aven d'Orgnac. L'œil souterrain. Le végétarisme et ses incidences. Un cas à étudier : M. Marcel Bartassot. En marge de la science. Conséquences. La terre tremble . . . Causes et effets (suite 7). La corde des fakirs (véritable explication). Livres lus.

Nº 152 (Février 1976) : 4 F.

Etudes et réflexions à propos du phénomène OVNI. 21 Observations célestes mystérieuses confondent un physicien du Missouri. Ferrières (Belgique). Enquête à Cavanac (Aude). Enquête près de Cazals (Tarn et Garonne). Enquête à Noirmoutier (Vendée). Enquête dans la région de Quimperlé (Finistère). Enquête à Sury en Vaux (Cher). Enquête entre Quinssaines et Lamaids (Allier). En Saône et Loire. Condensé de l'observation du 24-8-74 à Giromagny. Flavigny (Meurthe et Moselle). Les effets des M.O.C. sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites (suite 12 et fin). Courrier Résufo. Nouvelles récentes.

Nº 153 (Mars 1976) : 4 F.

Soirées nationales d'observation. Le cas «Cyrus». Haut d'un étage et demi, (Isère). Objet à basse altitude près de l'Ile d'Albe (Charente Maritime). Double apparition de boules lumineuses près de Marans (Charente Maritime). Dans le Puy de Dôme. Observation à base altitude dans l'Allier. Un cas suivi d'effets annexes à Malesherbes (Loiret). Enquête dans le Loiret. Survolé à faible altitude par un OVNI à Montigny en Ostrevent (Nord). Des OVNI vus à proximité.Enquêtes diverses. Une étrange affaire en Argentine. La vague espagnole de 1974 (suite 7 et fin) Nouvelles récentes.

Nº 154 (Avril 1976) : 4 F.

1975 et l'information du public. Vagues d'OVNI et esprit humain. En Sardaigne. En Polynésie. Enquête près de St Michel (Hte Garonne). Observation près de Marseille (Bouches du Rhône). Observation à Tain l'hermitage (Drôme). A Montluçon (Allier). Enquête à la Bilaudière (Allier). Observation depuis la base aérienne de Tours (Indre et Loire). Enquête à Pont à Mousson (Meurthe et Moselle). Enquête à Montluçon (Allier). Additif à l'affaire Garnier. Atterrissage près de Somain (Nord). Courrier Résufo. Nouvelles récentes.

VUES NOUVELLES. Nº 7 : 3 F.

Viking à la recherche d'une vie martienne. Observations d'OVNI à l'Ile de Pâques. La terre tremble . . . causes et effets (suite 8 et fin). Tremblements de terre, explosions, lueurs dans le ciel. A propos de l'article de M. Tournier.

Nº 155 (Mai 1976) : 4 F.

Lettre ouverte à M. Vieroudy. Considérations sur le phénomène OVNI. A propos de l'absence de photos rapprochées d'OVNI. En Sardaigne. Condensé de l'article paru dans la revue espagnole ABC. Nouvelles d'Espagne. Amérique du Sud. Disque lumineux énorme dans le ciel de Foix (Ariège). Enquête en Haute Garonne. Dans le Tarn. Aux Muraires (Var). Commune de Maves (Loir et Cher). OVNI à Sagy (Saône et Loire). Observations avec photos à Valenciennes (Nord). Observation à Arras (Pas de Calais). Les ballons dirigeables. Courrier Résufo. Nouvelles récentes.

Nº 156. (Juin Juillet 1976) : 4 F.

Liberté, liberté chérie ou es-tu ? Observations répétées à Hergies (Nord). Observation dans le Pas-de-Calais. Etrange phénomène à Vitry en Artois. Observation à Lexy (Meurthe et Moselle). Enquête à Ancy sur Moselle (Moselle). Observation à Bar sur Aube (Aube). Chaumes en Brie (Seine et Marne). Phénomène insolite dans le ciel de Sartrouville. Affaire de St Denis sur Scie (Seime Maritime). Répétition du phénomène à Volvic (Puy de Dôme). Observation à Devesset (Ardèche). La Motte Fanjas (Drôme). Un nouveau détecteur magnétique. Nouvelles récentes.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — Nº d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 2è trimestre 1977